

André COLERE

LA FASCISATION EN FRANCE

**Deuxième édition
(avec une « Postface »
actualisant la première
édition à la mi-août 1973)**



Supplément à « l'Humanité Rouge » n° 198 **PRIX : 3 F**



Prolétariat

**REVUE THEORIQUE ET POLITIQUE
MARXISTE, LENINISTE
ET DE LA PENSEE DE MAO TSE-TOUNG**

Abonnements :

1 an : 20 F ; 2 ans : 35 F.

Abonnements de soutien :

1 an : 50 F ; 2 ans : 100 F.

Adressez-les à :

PROLETARIAT

17 rue du Sentier, 75002 PARIS.

C.C.P. : 30686-98 La Source.

L'exemplaire (6 F) en vente en librairies (voir ci-dessous), ou par l'intermédiaire des militants marxistes-léninistes, ou sur demande à l'adresse indiquée avec règlement majoré (7 F) pour frais d'expédition.

LIBRAIRIES OU L'ON PEUT TROUVER « PROLETARIAT »

PARIS : Le Phénix, 72 bd Sébastopol (2°) ; Norman Béthune, 76 bd Saint-Michel (5°) ; « La Jole de Lire », 40 rue Saint-Séverin (5°) ; L'étincelle, 92 rue Oberkampf ; Palestine, rue de la Réunion (20°) — **AGEN** : Librairie Occitane, 32 rue Grenouilla. — **BORDEAUX** : Librairie Mimésis, 5 bis rue de Grassi. — **GRENOBLE** : Librairie de l'Université, 2 place Léon-Martin. — **LE MANS** : Librairie « La Taupe », rue Gambetta. — **LYON** : Librairie Coopérative « Les Canuts », 33 rue Leynaud (1°) ; « La Proue », 15 rue Childebert (2°) ; FEDEROP, 7 rue des Trois Maries (5°). — **MARSEILLE** : « LIRE », 16 rue Sainte (1°). — **MONTPELLIER** : « La Découverte », 18 rue de l'Université. — **NANTES** : « Librairie 71 », 29 rue Jean-Jaurès. — **NARBONNE** : Maison de la presse Tosi, 16-18 rue Jean-Jaurès. — **ORLEANS** : Librairie « Les Temps Modernes », 57 rue de la Recouvrance. — **RENNES** : « Le Monde en Marche », 37 rue Vasselot. — **SAINT-BRIEUC** : « Maison de la Presse », 13 rue Saint-Guillaume. — **STRASBOURG** : « Les Idées et les Arts », place Brant.

Voilà maintenant plusieurs années que les communistes marxistes-léninistes de France mettent les travailleurs en garde et les appellent à l'action contre la fascisation de l'Etat. Longtemps, ils furent seuls. Certains qui croient sûrement qu'il n'y a jamais rien de nouveau sous le soleil se contentaient de déclarer qu'il y avait bien une répression renforcée, un « Etat fort » mais qu'il n'y avait là rien de nouveau. La démocratie bourgeoise c'est la démocratie bourgeoise. Invoquant qu'au XIX^e siècle la bourgeoisie faisait déjà tirer sur les ouvriers, recourait à des lois scélérates, ils en concluaient que l'histoire ne faisait que se répéter. Affirmer qu'il y avait en France fascisation de l'Etat valait d'être traités par eux d'« opportunistes de droite », voire même de « néo-révisionnistes ». Seulement, les faits sont les faits et ils forcent de plus en plus à ouvrir les yeux. Aussi nombreux sont aujourd'hui ceux qui parlent à leur tour de fascisation...

Les idées justes font leur chemin. Mais c'est une chose que de constater une menace. Encore faut-il savoir précisément en quoi elle consiste et la combattre correctement pour l'écartier. C'est là l'essentiel, il y va de l'avenir des travailleurs de France.

NAISSANCE DE LA V^e REPUBLIQUE

Pour aider à comprendre en quoi consiste la fascisation, il n'est pas inutile de rappeler comment est née la V^e République en 1958.

Cette naissance se caractérise par deux données.

Premièrement, par la coalition des éléments les plus réactionnaires de la bourgeoisie. De Salan à Massu en passant par Soustelle, s'est constitué un front ultra-réactionnaire qui a été la base de la prise du pouvoir par de Gaulle.

Deuxièmement, par un coup d'Etat. La V^e République n'est pas née du jeu « normal » de la démocratie bourgeoise mais en rupture avec lui. La V^e République est née d'un complot, d'un putsch. Elle s'est imposée en dehors et contre le parlementarisme traditionnel.

Une constitution ultraréactionnaire

La Constitution née de ce coup de force marque une rupture avec le parlementarisme, caractéristique de la démocratie bourgeoise classique style IV^e République. Elle marque un tournant vers la réaction.

Un rêve du capital devenu réalité

En réalité, la Constitution de 1958 est l'aboutissement de dizaines d'années d'efforts de la part des hautes sphères du capitalisme. Le coup d'Etat du 13 mai a simplement permis de créer les conditions de leur réalisation.

Les dispositions essentielles de cette Constitution se retrouvent dans les projets constitutionnels mis au point dans les trente années précédentes par les représentants du grand capital.

Quelques exemples :

Dès la fin de la première guerre mondiale, un projet fut mis au point par Mercier, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et Petsche, administrateur des Chemins de fer du Nord fief de Rothschild. Ce projet prévoyait la réduction du rôle du Parlement.

En 1930 Tardieu, lié au Comité des forges et aux grandes banques, met au point un projet prévoyant l'affaiblissement du rôle du Parlement et le renforcement de celui de l'Exécutif.

En 1935, Bardoux, lié à la Banque d'Indochine, grand-père de Giscard d'Estaing, prévoit des mesures semblables. Elles seront retenues par la Constitution de Vichy.

Comme on le voit, les grands principes de la Constitution de la V^e République étaient depuis des années souhaités par le grand capital. C'est qu'en réalité la Constitution de la V^e République répond aux besoins essentiels du capitalisme. Elle est l'expression fidèle sur le plan des institutions de la domination des monopoles sur le plan économique.

Pourquoi cette constitution ?

Au sortir de la seconde guerre mondiale, le capitalisme français se trouvait face à de grands obstacles : ses placements de capitaux à l'étranger s'étaient trouvés réduits, son appareil de production était à reconstituer. Pour se rétablir, le capitalisme devait recourir à la surexploitation des masses laborieuses et intensifier le pillage des pays colonisés. Il devait se faire une place sur le marché mondial capitaliste où la concurrence allait en s'accroissant.

Or, ces objectifs devaient être atteints dans une période où en particulier les luttes de libération nationale prenaient une grande ampleur.

Dans ces conditions, la grande bourgeoisie pouvait difficilement continuer à exercer son pouvoir par les méthodes du parlementarisme traditionnel.

La Constitution de 1958 est la réponse de la grande bourgeoisie à la crise de l'impérialisme français.

Mais c'est aussi le produit du développement du capitalisme monopoliste.

Le système parlementaire traditionnel, tel qu'il existait au XIX^e siècle, reposait sur l'existence du capitalisme concurrentiel. Les chutes de ministères, l'instabilité ministérielle étaient acceptées par la bourgeoisie comme des nécessités objectives découlant du heurt des intérêts contradictoires.

Mais un tel système ne répondait plus aux intérêts d'un capitalisme passé au stade de monopole. Les affaires se règlent alors directement entre les monopoles et l'Etat, dans les coulisses. Ainsi des liens directs se créent. On évolue vers le capitalisme monopoliste d'Etat apparu dès la première guerre mondiale. L'Etat devient, par ses commandes, le budget, etc., un instrument essentiel pour la réalisation des profits des monopoles.

Dans ces conditions, le Parlement devient désuet et encombrant. Les discussions retardent inutilement les décisions qui peuvent être prises immédiatement si les monopoles traitent directement avec l'Etat. Les monopoles dont l'activité dépend des commandes de l'Etat ont alors besoin de la stabilité gouvernementale. Le capitalisme monopoliste d'Etat a besoin d'un Exécutif solidement tenu en main par le capital et d'un Parlement-croupion. De 1945 à 1958, le

Conditions générales

Conditions économiques

Le système impérialiste mondial est en crise. Il suffit de faire le compte des secousses monétaires intervenues ces derniers mois, des dévaluations, réévaluations, qui se succèdent à un rythme accéléré, pour saisir l'ampleur des problèmes auxquels se trouve confronté le système impérialiste. Il est désormais fréquent d'entendre des économistes bourgeois prévoir une crise d'ampleur égale, voire même supérieure, à celle de 1929.

Une des causes essentielles de cette marche forcée vers la faillite réside dans l'agression de l'impérialisme U.S. contre les peuples d'Indochine. Les dépenses destinées à l'agression atteignent un niveau considérable ; toute l'économie U.S. est orientée vers la guerre, pour la guerre.

Les mesures prises par Nixon il y a maintenant deux ans ont manifesté la faiblesse croissante du dollar, et, depuis, la méfiance des milieux capitalistes vis-à-vis du dollar n'a cessé de se développer. La récente dévaluation du dollar est venue confirmer l'affaiblissement accéléré de l'impérialisme U.S.

Dans cette situation, la « loi de la jungle » joue de plus en plus. L'impérialisme U.S. tente de faire payer les pots cassés aux autres pays impérialistes. La concurrence se fait de plus en plus acharnée.

Il s'agit pour les pays impérialistes de protéger leurs marchés intérieurs et de conquérir de nouveaux marchés extérieurs. On assiste à une tendance au retour au protectionnisme.

L'impérialisme français mal placé

Comparativement aux autres pays impérialistes, la France est mal placée. Le « miracle économique », le « boom » des exportations dont parle tant Giscard d'Estaing ne peuvent dissimuler une faiblesse profonde.

Les structures industrielles du capitalisme français sont « arriérées » dans de nombreuses branches ; la petite industrie y occupe encore une place supérieure à celle de la majeure partie des autres pays impérialistes. L'équipement industriel est souvent en retard. Les prix de revient y sont plus élevés (sidérurgie par exemple).

Dans le domaine agricole, les petites et moyennes exploitations occupent encore une place importante.

capitalisme monopoliste d'Etat a connu un tel développement qu'il fallait que ce soient les monopoles eux-mêmes qui prennent en main les leviers de l'Etat sans intermédiaire. La Constitution de 1958 a enregistré la prise en main des postes-clés de l'Etat par les dirigeants des monopoles et parallèlement une collaboration permanente s'est instaurée entre l'Etat et les monopoles au sein de commissions diverses.

La Constitution de 1958 exprime sur le plan institutionnel l'état du capitalisme arrivé à son stade ultime : le capitalisme monopoliste d'Etat.

La Constitution de 1958 exprime l'impossibilité pour la classe dominante de continuer à exercer sa domination par le moyen classique du parlementarisme. Elle se caractérise par le renforcement considérable des pouvoirs de l'Exécutif en la personne du président de la République et par l'effacement du Législatif. Le Parlement est ramené à un rôle croupion. D'ailleurs, de Gaulle déclarait lors de sa conférence de presse du 24 octobre 1958 : « *S'il devait, par malheur, arriver que le Parlement de demain ne voulût pas s'accommoder du rôle qui lui est dévolu, il n'y a pas de doute que la République serait jetée dans une crise nouvelle dont personne ne peut prévoir ce qui en sortirait, excepté ceci, qu'en tout cas l'institution parlementaire serait balayée pour longtemps.* »

La Constitution, par son article 16, aujourd'hui bien connu, rend constitutionnel, légal, le recours au fascisme. C'est là un fait dont il faut saisir toute l'importance. La possibilité du recours au fascisme est inscrite dans la Constitution.

Cet article n'est pas un simple épouvantail. La preuve n'en est-elle pas fournie par cette réalité : le gouvernement s'est toujours refusé à ratifier la « Convention européenne des Droits de l'Homme », car il l'estime incompatible avec l'article 16.

L'article 16 déclare : « *Lorsque les institutions de la République (...) sont menacées d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances.* » C'est le président de la République et lui seul qui décide que les institutions sont menacées. C'est lui et lui seul qui peut décider de recourir à l'article 16.

A partir de 1958, qui marque la prise en main de l'appareil d'Etat par les monopoles capitalistes eux-mêmes, directement, s'est opéré un tournant vers la réaction. Mais c'est depuis 1968, qu'à proprement parler, on peut utiliser le terme de FASCISATION, celle-ci constituant l'un des plus importants aspects de la politique des monopoles.

Voyons maintenant en quoi consiste cette fascisation et d'abord dans quelles circonstances générales elle s'inscrit.

Enfin, l'artisanat et le petit commerce y jouent un rôle largement supérieur à celui des autres pays impérialistes.

Du fait de cet handicap dans la concurrence que constituent des structures économiques et un appareil de production « arriérés », les capitalistes français sont tenus d'exploiter plus durement la classe ouvrière. C'est dans cette exploitation que résident leurs possibilités de faire face à la concurrence. C'est la raison pour laquelle la semaine de travail est la plus longue d'Europe et les salaires parmi les plus bas.

Et il est bien évident qu'au fur et à mesure que la crise générale de l'impérialisme va s'aggravant, la concurrence s'aiguissant, l'exploitation de la classe ouvrière doit aller en se renforçant. Ajoutons-y que la liquidation de la petite exploitation agricole, du petit commerce et de l'artisanat est une nécessité d'autant plus impérieuse que la crise s'approfondit.

En résumé, on peut dire que dans le cadre de la crise générale qui traverse le système impérialiste mondial et qui s'aggrave à un rythme accéléré, l'impérialisme français est défavorisé.

Sa seule ressource est dans l'exploitation de la classe ouvrière et l'adaptation accélérée de l'agriculture et du commerce.

Il faut de plus en plus à l'impérialisme français une classe ouvrière exploitable à merci, c'est-à-dire n'ayant plus les moyens de s'opposer à l'exploitation.

Développement des luttes ouvrières et populaires

Les luttes ouvrières

Mai 1968 a été un coup de semonce de portée historique pour la bourgeoisie. Des millions de travailleurs occupant les usines, et, depuis, plus rien n'est comme avant.

Le nombre des journées de grève augmente d'année en année. Les méthodes de lutte prolétariennes se généralisent : occupations des usines, séquestrations des patrons, piquets de grève, etc. La détermination dans la lutte se manifeste entre autres par la durée des grèves. Au travers de chacune de ces luttes, l'esprit révolutionnaire se développe.

C'est là la réponse de la classe ouvrière à l'aggravation de ses conditions de vie et de travail : chômage, vie chère, bas salaires, cadences infernales, longues journées de travail, etc.

Donc, d'une part, nécessité pour la bourgeoisie de renforcer l'exploitation.

D'autre part, riposte de la classe ouvrière contre le renforcement de cette exploitation.

Les luttes populaires

— *Luttes paysannes* : depuis 1968, à plusieurs reprises, les paysans pauvres et moyens sont passés à l'action ; ces luttes ont souvent un caractère de masse, et de plus en plus se mènent avec des formes nouvelles (cf. « guerre du lait » par exemple). C'est là la riposte des masses paysannes à l'exode rural accéléré, à l'endettement. Et fréquemment, on assiste à une union dans l'action entre ouvriers et paysans.

— *Petits commerçants et artisans* : là encore, on assiste ces dernières années à un développement de la lutte de masses de ces couches. Les méthodes de lutte là aussi sont nouvelles (exemple : interdiction aux ministres de parler lors du référendum).

— *Intellectuels* : dans les facultés et les lycées, se sont déroulés de nombreux mouvements de masse. Le mouvement étudiant est toujours prêt à renaître même lorsqu'il semble épuisé (cf. vigiles universitaires).

L'actuel mouvement de lutte des lycéens et étudiants montre que l'opposition de la masse de la jeunesse scolaire au capitalisme va en s'élargissant et en s'approfondissant. Même en 1968, on n'avait pas vu une telle mobilisation. La plus petite ville de province est touchée et bien rares sont les endroits où il n'y ait pas eu de manifestation.

En résumé, la bourgeoisie se heurte à un développement intense des luttes ouvrières qui lui est de moins en moins supportable. Des couches qui autrefois lui permettaient d'isoler la classe ouvrière entrent aujourd'hui massivement en lutte. *De plus en plus, elle se trouve isolée.*

La mystification en déroute

Les subterfuges avec lesquels la bourgeoisie a tenté de tromper les masses ont pour les uns fait faillite, pour les autres essuyé des revers.

— La participation après plusieurs tentatives infructueuses est désormais enterrée.

— Les « contrats de progrès » sont à l'eau.

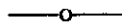
— L'électoratisme, qui reste une arme essentielle de la bourgeoisie, n'en connaît pas moins des difficultés diverses depuis 1968. A l'occasion de certaines mascarades électorales, le taux d'abstention a été très élevé. Cela a été particulièrement net lors du référendum de Pompidou. Il est caractéristique qu'une semaine après les résultats des récentes élections législatives, on ait assisté à un développement inégal de la lutte de la jeunesse scolaire et à une montée des luttes dans les grands centres prolétariens (Renault, Peugeot, Usinor, Saviem...). Il est indéniable que ces élections ont

provoqué une profonde désillusion chez de nombreux travailleurs et qu'elles ont eu pour effet de renforcer le courant antiélectoraliste. On a que ce qu'on arrache par la lutte, c'est là une vérité dont les travailleurs sont en train de faire l'expérience.

Le révisionnisme, tout en conservant une large influence sur la classe ouvrière, subit des échecs répétés et est incapable d'empêcher les luttes ouvrières. Au cours de chaque lutte, il « laisse des plumes » en s'opposant de front aux ouvriers. Les « grèves-soupapes », les « tapis verts » prennent de moins en moins sur la classe ouvrière.

La lutte dure apparaît pour un nombre croissant d'ouvriers comme le seul moyen de faire reculer le patronat.

Dans le cadre général de cette situation, on assiste également à une crise idéologique : particulièrement sensible depuis 1968, elle touche essentiellement et de façon profonde la jeunesse. Sous des formes multiples, on assiste à un refus massif de l'idéologie bourgeoise, à une « contestation » du fonctionnement de la société capitaliste. La bourgeoisie est désormais incapable de fournir un « idéal ». L'armée, la police, l'école, la famille bourgeois, la justice, etc. sont l'objet d'une critique et d'une remise en cause profonde. Cette « contestation » est parfois récupérée mais l'est de plus en plus difficilement.



Telle est la situation générale dans laquelle se déroule le processus de fascisation.

Résumons : la bourgeoisie peut de moins en moins tolérer la lutte de la classe ouvrière, or celle-ci va en se développant du fait même de l'aggravation de l'exploitation.

La bourgeoisie se trouve isolée et doit aussi faire face au développement de la lutte des masses petites bourgeoises.

C'est pour cela que la bourgeoisie a besoin du fascisme. D'ores et déjà, une fraction de la bourgeoisie voit dans le fascisme la seule issue pour résoudre la contradiction entre l'impossibilité grandissante pour les exploités de laisser la classe ouvrière s'opposer à l'exploitation renforcée et, d'autre part, la nécessité pour la classe ouvrière de s'opposer par la lutte accrue à l'exploitation.

Qu'est-ce que la Fascisation ?

La dictature de la bourgeoisie peut s'exercer sous deux formes différentes : *la démocratie bourgeoise et le fascisme*. La fascisation est la préparation du recours au fascisme dans le cadre de la démocratie bourgeoise.

La démocratie bourgeoise

C'est un Etat de dictature de la bourgeoisie, c'est-à-dire que la bourgeoisie détient le pouvoir économique et politique. Pouvoir qu'elle exerce au moyen de l'armée, de la police, des prisons, des juges, etc. Les libertés sont faites pour elle, et elle seule a les moyens de les exercer totalement.

Lorsqu'elle se sent menacée, elle envoie la police, l'armée contre les travailleurs et elle n'hésite pas à tuer, à jeter en prison les révolutionnaires. Mais c'est là un état de chose passager. Sa dictature s'exerce surtout par des moyens « feutrés » ; l'électoratisme est un de ces moyens.

Cependant, par de nombreuses luttes, la classe ouvrière a réussi à arracher certains droits, certaines libertés (droit de grève, liberté d'organisation, d'expression, etc.). Ces libertés sont limitées pour la raison essentielle que la classe ouvrière n'a pas les moyens matériels de les exercer entièrement. Mais elles lui permettent de rendre plus facile la lutte pour ses revendications immédiates (matérielles et politiques) et pour la révolution prolétarienne. La démocratie bourgeoise permet au prolétariat de défendre dans certaines limites ses intérêts sur le plan légal.

La démocratie bourgeoise est la forme de la dictature de la bourgeoisie, lorsqu'elle n'est pas menacée, lorsque ses intérêts ne courent pas de danger. Lorsque c'est le cas, elle a recours à la deuxième forme de sa dictature : le fascisme.

Le fascisme

Les monopoles recourent au fascisme lorsque leurs profits sont menacés, lorsque la crise économique atteint un point tel que leurs profits sont remis en cause. Il leur faut alors pouvoir exploiter sans obstacle la classe ouvrière. Jusqu'ici, c'est avant tout pour sauvegarder leurs profits compromis par la crise économique que les monopoles ont eu recours au fascisme.

Mais en préparant le recours au fascisme, la réaction s'efforce aussi de *DEVANCER la montée des forces révolutionnaires*. La réaction ne réserve pas le recours au fascisme pour la veille de la révolution lorsque l'assaut contre le capital va être donné. Il serait dangereux de croire que le fascisme ne puisse intervenir que dans une situation où la révolution prolétarienne soit imminente. Par le fascisme, la réaction cherche à briser le mouvement qui va vers la révolution.

Parlant de la victoire du fascisme en Allemagne, Staline déclarait : « *Il ne faut pas la considérer seulement comme un signe de faiblesse de la classe ouvrière et comme le résultat des trahisons perpétrées contre elle par la social-démocratie qui a frayé la route au fascisme. Il faut la considérer aussi comme un signe de faiblesse de la bourgeoisie, comme un signe montrant que la bourgeoisie n'est plus en mesure d'exercer le pouvoir par les vieilles méthodes du parlementarisme et de la démocratie bourgeoise ce qui l'oblige à recourir dans sa politique intérieure aux méthodes terroristes de gouvernement.* »

Dans son rapport au septième Congrès de l'Internationale communiste en 1935, Georges Dimitrov (1) l'a caractérisé de la façon suivante : « *Le fascisme au pouvoir est la dictature terroriste ouverte des éléments les plus réactionnaires, les plus chauvins, les plus impérialistes du capital financier.* »

1° Le fascisme, c'est la terreur, la suppression des libertés arrachées par le prolétariat et les autres couches populaires. La classe ouvrière et le peuple n'y ont plus du tout de moyen légal, pour défendre leurs intérêts. C'est l'exploitation sans limite de la classe ouvrière.

C'est le déchaînement permanent de la violence réactionnaire contre le prolétariat et les masses populaires. Le fascisme est l'ennemi de plus de 90 % de la population.

2° C'est le pouvoir d'une fraction de la bourgeoisie, la plus réactionnaire. Les conflits au sein de la bourgeoisie peuvent aller jusqu'à l'élimination physique.

Ce sont là les traits fondamentaux du fascisme, car il peut revêtir tel ou tel caractère particulier suivant les cas.

La fascisation

Ce n'est pas une troisième forme de la dictature bourgeoise... La fascisation intervient dans le cadre de la démocratie bourgeoise. C'est la préparation sur tous les plans des

(1) **Georges Dimitrov** : secrétaire général de l'Internationale communiste. Dans son rapport au VII^e Congrès de l'I.C. il exposa le programme anti-fasciste du Mouvement communiste mondial.

Emprisonné par les Nazis après la provocation de l'incendie de Reichstag, il démasqua devant l'opinion mondiale lors de son procès la barbarie nazie. Se transformant en accusateur d'Hitler, celui-ci fut contraint de le libérer.

conditions permettant au fascisme de s'instaurer. Le fascisme ne vient pas d'un seul coup. Il est préparé par toutes sortes de mesures qui lui ouvrent le chemin.

« *On ne saurait se faire de l'arrivée du fascisme au pouvoir l'idée simpliste et unie qu'un comité quelconque du capital financier déciderait d'instaurer à telle date la dictature fasciste. En réalité, le fascisme arrive ordinairement au pouvoir dans une lutte réciproque, parfois aiguë, avec les vieux partis bourgeois ou une portion déterminée d'entre eux, dans une lutte qui se mène même à l'intérieur du camp fasciste et qui en arrive parfois à des collisions armées, comme nous l'avons vu en Allemagne, en Autriche et dans d'autres pays. Tout cela sans affaiblir l'importance du fait qu'avant l'instauration de la dictature fasciste, les gouvernements bourgeois passent ordinairement par une série d'étapes préparatoires et prennent une série de mesures réactionnaires contribuant à l'avènement direct du fascisme.* » (Dimitrov : Rapport au septième Congrès de l'Internationale communiste.)

Ces mesures préparent le fascisme mais elles n'y mènent pas obligatoirement si la classe ouvrière et ses alliés lui font obstacle.

On va voir comment précisément la fascisation se manifeste aujourd'hui en France et comment la combattre.

Caractère essentiel de la Fascisation en France

L'expérience de la montée du fascisme en Allemagne et en Italie diffère sur un point essentiel du processus de fascisation qui se déroule actuellement en France.

En Allemagne et en Italie, les fascistes avaient à conquérir l'appareil d'Etat, ils y étaient extérieurs pour l'essentiel. Le mouvement fasciste, financé par les grands monopoles capitalistes, s'est organisé en dehors de l'appareil de l'Etat, alors qu'il n'en détenait pas les leviers de commande. Il est né, s'est développé en dehors de l'Etat, et c'est lorsqu'il a été suffisamment important et à l'heure choisie par le grand capital, qu'il a pris d'assaut l'appareil d'Etat démocratique bourgeois et l'a transformé en instrument de la dictature terroriste ouverte.

Le processus de fascisation s'est déroulé pour l'essentiel en dehors de l'Etat.

De ce point de vue, la situation en France est totalement différente.

La fascisation se déroule à l'intérieur de l'Etat, à partir de l'Etat. C'est un processus de *fascisation de l'Etat*. Cela signifie que :

1° Les éléments fascistes détiennent des leviers de commande de l'appareil d'Etat.

2° L'Etat est transformé de l'intérieur pour exercer la dictature terroriste ouverte. Ce sont ces transformations qui constituent les menaces essentielles.

3° Les bandes fascistes sont toutes contrôlées et créées à l'initiative de l'Etat.

Depuis 1958, les monopoles capitalistes qui sur le plan politique représentent la réaction la plus forcenée, tiennent *directement* en main les rênes de l'Etat, ont supprimé les intermédiaires avec lesquels pouvaient surgir des contradictions.

Par fascisation de l'Etat, on entend la mise en place progressive des structures, des lois, de l'organisation, des moyens divers permettant le jour venu d'exercer la dictature fasciste.

Le caractère particulier du processus de fascisation en France a deux conséquences immédiates :

1° Il est extrêmement difficile aux éléments fascistes de gagner une base de masse (comme ce fut le cas en Allemagne, en Italie) du fait que ce sont eux qui déjà aujourd'hui aux yeux de tous pratiquent une politique dans le seul intérêt des monopoles. La démagogie fasciste ne peut pas prendre dans ses filets de larges masses du peuple.

2° Mais ils détiennent déjà des postes-clés dans l'Etat et il est évident que leur action s'en trouve facilitée.



On va voir maintenant comment, concrètement, se manifeste le processus de fascisation, comment l'Etat se fascise.

EVOLUTION DES ORGANES D'ETAT

Nous n'allons pas examiner l'ensemble des mesures de fascisation des organes d'Etat, mais les plus significatives intervenues ces derniers temps.

La police

L'évolution en est particulièrement importante, la police étant un des piliers essentiels de la dictature de la bourgeoisie.

A) SON CHEF : MARCELLIN

a) Biographie :

Si l'on s'en tient à la biographie habituellement publiée dans la presse bourgeoise, on remarque l'absence d'indications pendant la période de l'occupation nazie, hormis le fait que, prisonnier de guerre en 1940, il se serait évadé par la suite (voir par exemple *Le Monde* du 13 novembre 1957).

Voici donc d'utiles précisions sur l'activité de ce politicien à la sombre époque où sévissait en France la domination terroriste conjointe des hitlériens et des pétainistes.

Alors que les troupes nazies n'avaient pas encore envahi le sud de la France, Marcellin résidait à Vichy, 44 avenue Paul-Doumer.

Il fut « adjoint au représentant de l'Institut d'Etudes corporatives et sociales en zone non occupée » dont le siège était 52 rue Nationale à Vichy. Là, il était chargé de la chaire de l'« Histoire des doctrines » dont le titulaire était Bouvier-Ajam. Cet organisme était placé « sous le haut patronage du maréchal Pétain ».

Très peu de Français reçurent la distinction la plus élevée du régime de trahison de Vichy, environ cinq mille, ce qui implique qu'ils étaient sérieusement sélectionnés.

Marcellin fut l'un d'entre eux : il reçut l'Ordre de la Francisque sous le numéro 2232. Ses parrains étaient deux de ses collègues du fameux Institut collabo, André Giraud et le même Bouvier-Ajam. Précisons que ce dernier est actuellement adhérent du Parti « communiste » français.

b) Quelques propos révélateurs :

Lors du vote du budget de l'Intérieur de 1972, Marcellin devait déclarer : *« Le tort que l'on a toujours en période de calme est de relâcher l'effort, de ne plus investir, de ne plus créer d'emplois ; et tout à coup le danger est aux portes. Il est bien temps alors de faire son examen de conscience et de se plaindre ! Il faut au contraire profiter des accalmies pour se préparer, s'adapter, amplifier ses moyens afin de pouvoir agir avec efficacité lorsqu'il le faut... Dans les périodes de trouble, de contestation, où même les institutions les plus anciennes hésitent, l'Etat seul sert de rempart à la population contre la conséquence du désordre des esprits. »*

C'est là une définition parfaite de la fascisation.

Ou bien encore le 24 juillet 1971 : *« C'est une bien piètre tactique que de prétendre se concilier un adversaire irréductible en multipliant les concessions. Pactiser, c'est à une défaite assurée ajouter la honte. »*

Ajoutons encore que lors du centenaire de la Commune de Paris, Marcellin fit la louange des assassins versaillais qu'il qualifia de « libérateurs ».

C'est encore lui qui, le 24 juillet 1971, déclarait : *« L'histoire nous enseigne qu'il n'y a pas d'autre alternative que vaincre (les révolutionnaires) ou disparaître. »*

Ou bien le 31 mars 1971 à l'hôtel Georges-V : *« Au moment où la violence se fait de nouveau menaçante dans les villes et dans les campagnes, où une vague de banditisme déferle à travers le pays, où la criminalité et l'usage de la drogue ne cessent de s'accroître, notre police a un rôle considérable à jouer. Pour le remplir, elle a besoin de toute son énergie et de tout son courage. Contre l'armée du crime, contre les violents, elle doit mobiliser tous ses efforts. »*

Enfin dans une interview à la revue patronale *Entreprise* (13 juin 1970), il déclarait : *« C'est le rôle du ministre de l'Intérieur d'animer et d'orienter journellement l'action des responsables et des services dans leur tâche de défense de l'Etat. Dans cet esprit, je leur ai donné pour consigne permanente de se consacrer en toute priorité à la lutte contre les menées subversives. »*

L'ensemble des mesures prises par Marcellin le sont en fonction d'une situation qu'il a définie il y a quelque temps comme « pré-révolutionnaire ».

B) Fascisation de l'appareil policier

Voyons d'abord comment ont évolué les structures de la police.

Un certain nombre d'organismes nouveaux ont été créés. Le « Bureau de liaison », qui n'est autre que le service central de la répression, fait le point chaque semaine des renseignements recueillis par différents services et coordonne leur activité. Dans chaque région ont été créés des « Groupes de liaison ».

Cela étant encore insuffisant, a été créé un Bureau chargé de la « lutte contre les groupements extrémistes violents », véritable police politique chargée de la répression du mouvement révolutionnaire.

A eu lieu une réorganisation des « Renseignements généraux », particulièrement depuis 1970, destinée à les adapter à la nouvelle situation intervenue depuis 1968.

Création de corps spécialisés dans la lutte « antiguérilla » telles les fameuses « Brigades spéciales ».

Ajoutons-y plus récemment la mise en place du système de « l'ilotage » pratiqué en particulier sous l'Occupation et en Algérie. Il consiste à « confier » à un policier la surveillance d'un quartier dont il doit chercher à connaître la vie, savoir ce qui s'y passe, ce qui s'y dit.

On doit noter aussi la nomination de « super-préfets » dans certaines grandes villes telles que Marseille, Lille, etc. Cette mesure que de Gaulle avait tenté de faire passer par son référendum de 1969 sur la « régionalisation » se trouve ainsi adoptée par un autre biais.

Ce ne sont là que quelques-unes des mesures adoptées.

Un autre projet de Marcellin est en cours. Pour le mettre au point, Mir, chef des Services de C.R.S., s'est rendu en Espagne en 1970. But : accroître considérablement le rôle et le pouvoir des C.R.S., et les rendre autonomes.

Ajoutons encore l'énorme entreprise de mise en fiches menée sous l'égide de Marcellin. Le fichier central de Rosny-sous-Bois doit à l'heure actuelle compter neuf millions de fiches.

Signalons aussi la réorganisation des écoutes téléphoniques, dotées depuis cette année d'un nouveau centre.

A tout cela doit s'ajouter l'augmentation constante du recrutement (plus de cinq mille au budget de 1972) et la modernisation du matériel, orientée vers la guerre civile (signalons l'acquisition en 1971 par la Gendarmerie mobile du véhicule « V.X.B. », doté de mitrailleuses, destiné au transport de troupes).

Tout cela bien sûr s'accompagne de manœuvres de grande envergure. Le quadrillage atteint des régions entières : signa-

lons, entre autres, du 12 au 13 juillet 1971, dans le Var, six mille sept cent quarante-six personnes interpellées, des centaines de maisons fouillées; dans les Alpes-Maritimes, durant la même période, cinq mille cinq cent trente-huit personnes interpellées, mille neuf cent cinquante-trois véhicules fouillés; durant le même été, la ville de Toulouse quadrillée en pleine nuit; perquisition de la cité des Marguerites à Nanterre, tous les appartements et les caves fouillés.

Outre ces manœuvres, il y a aussi la mise au point de plans, tel le plan « Crise » qui prévoit en cas de « crise » l'arrestation des militants révolutionnaires, l'occupation par la police des points stratégiques, des usines, chantiers, etc.

Pour mettre au point ces méthodes et projets, Marcellin s'est mis à l'école des régimes fascistes. En particulier, il y a un incontestable resserrement des liens entre les polices françaises et franquistes, et rappelons la visite en France du tortionnaire brésilien Fleury, chef du tristement célèbre « Escadron de la mort ».

Pour leur mise en pratique, les préfets voient leurs prérogatives en matière de police étendues. Et on voit les départements ouvriers livrés à des préfets ayant « fait leurs preuves ». C'est ainsi que la Lorraine a, depuis la fin 1971, pour préfet le dénommé Pontal, commissaire de police sous Vichy, directeur de la Sûreté en Algérie, condamné à 1 000 francs d'amende alors qu'il était préfet de l'Oise pour « atteinte aux libertés individuelles ».

C) Les organisations fascistes au sein de la Police

La police se fascise et d'ores et déjà existent en son sein des organisations fascistes, jouant le rôle de fer de lance de la fascisation de la police.

Citons le « Syndicat des gradés » et le « Syndicat indépendant ». Le « Syndicat des gradés » a pour secrétaire général le brigadier-chef des C.R.S. de Versailles, Larcher, en fonction à Tizi-Ouzou pendant la guerre d'Algérie. Ce syndicat est lié à celui des officiers et commandants, né à l'initiative du préfet Papon. A sa tête, se trouve Elie Bisserbe qui commandait la section de la 3^e Compagnie responsable des neuf morts de Charonne.

Le « Syndicat indépendant » est, lui, dirigé par un ancien « Croix de feu », Gamain. C'est lui qui déclarait après la tentative de meurtre de Richard Deshayes : « La rue appartient à la police. La police doit toujours avoir raison. Un étudiant doit travailler et la boucler. »

En janvier 1972, a été mis en place un nouveau corps de quatre mille « enquêteurs contractuels » dont le quart est composé de membres du S.A.C. (Service d'action civique). A propos du S.A.C., notons que le chef d'état-major des C.R.S.

de Lyon, René Farge, est aussi responsable régional du S.A.C. Ou encore le commissaire principal Cabot, de la Police judiciaire de Bordeaux, responsable régional du S.A.C.

Notons encore que Mir dont nous avons parlé il y a un instant fut un de ceux qui appuyèrent les menées fascistes du commissaire Dides en 1958, et est aujourd'hui un des dirigeants du « Syndicat unifié ».

Notons aussi certaines promotions récentes :

— *Ducret*, nommé directeur du Service actif de la police, entré dans la police en 1943 comme commissaire.

— *Degrange*, nommé sous-directeur des Services actifs de la police nationale, commissaire de police en 1943 lui aussi. C'est lui qui est le responsable direct des provocations du Quartier Latin au cours desquelles des magasins furent pillés. Le voilà récompensé !

D) LES VIOLENCES POLICIÈRES FASCISTES

Depuis plusieurs mois, se sont multipliées les « affaires » des violences policières. Elles prennent un caractère systématique.

Rappelons les affaires Deshayes, Riss, Jaubert, de la rue Mademoiselle, et il y en a des dizaines d'autres.

Parmi les plus récentes, celles des foyers de travailleurs immigrés de Bagneux et Noisy-le-Sec.

On nous dira la police est faite pour exercer la violence, il n'y a là rien de nouveau. Certes, la police est faite pour cela, mais ce qui est nouveau c'est le caractère systématique de ces violences, c'est la volonté de tuer, d'humilier.

L'ARMÉE

« La défense opérationnelle du territoire est aujourd'hui organisée pour éviter tout retour aux événements qui ébranlèrent la nation en mai 1968 », cette phrase prononcée le 19 janvier 1970 par André Fanton, secrétaire d'Etat à la Défense nationale, expose l'orientation nouvelle de l'armée.

Déjà l'armée possède des cadres fascistes formés en particulier dans la répression du peuple algérien. Citons le général Vanuxem, membre d'« Ordre nouveau », ou bien le général Massu.

Ce qui est nouveau, c'est l'orientation donnée depuis 1968 à l'entraînement de l'armée.

Entraînement au maintien de l'ordre

Citons à titre d'exemple la participation en mai 1971 du Régiment de marche du Tchad, stationné à Montlhéry, à des manœuvres de répression de manifestation, en compagnie de la Gendarmerie mobile.

Cela s'accompagne d'une préparation idéologique et « théorique ». A ce sujet, signalons la « Note sur le maintien de l'ordre de l'Ecole d'application du Génie » qui déclare : « Les cadres et la troupe doivent être préparés à un emploi éventuel au maintien de l'ordre », et expose les techniques de la répression, de l'arrestation, jusqu'à l'usage des armes à feu.

Préparation à la guerre civile

Depuis 1968, on assiste à des manœuvres de type nouveau : les manœuvres antiguerrilla.

Elles opposent « blancs » et « rouges », et prennent une envergure croissante.

De plus en plus, l'armée est entraînée non pas en vue de la défense du territoire, mais de la répression des masses populaires.

Mais il est évident que de telles tâches ne peuvent être effectuées par une armée reposant sur le contingent, ou du moins elles ne pourraient pas l'être sans grosses difficultés. C'est pourquoi d'ores et déjà toute une fraction de la bourgeoisie se déclare en faveur de la mise en place d'une armée de métier. Il faut à ce sujet mettre en garde contre l'utilisation démagogique qui est faite de la haine qu'éprouve la jeunesse envers l'armée bourgeoise.

C'est une tâche importante pour tous les antifascistes que de combattre les tentatives de mise en place d'une armée de métier.

LES LOIS

La fascisation, ce n'est pas seulement la mise en place de moyens matériels, c'est aussi la mise en place d'une « nouvelle légalité », éliminant les obstacles que présentent les lois de caractère démocratique bourgeois.

La fascisation dans le domaine législatif prépare les conditions de l'exercice de la terreur de façon légale, tout en restreignant dès maintenant les possibilités d'action légale pour les masses.

Nous examinerons les lois mises en place ces derniers temps mais pour avoir une vue plus approfondie, il faudrait examiner l'évolution de la législation depuis 1958.

La fascisation dans le domaine des lois s'opère de deux manières : d'une façon ouverte par des textes affirmant clairement leurs objectifs. Une telle façon de procéder a entraîné jusqu'à maintenant plus de déboires que de succès pour la réaction. C'est pourquoi elle procède de plus en plus fréquemment de façon détournée en recourant à ce qu'à première vue on pourrait appeler des « petites lois ».

Sans aucun doute, la loi la plus grave intervenue à ce jour est la loi dite « anticasseurs ». Rappelons qu'elle se

fonde sur le principe fasciste de la responsabilité collective qui fut à la base des crimes nazis, du colonialisme français en Algérie, de l'impérialisme U.S. en Indochine, etc.

Il est le recours de tout pouvoir isolé du peuple, contre lequel se dressent les larges masses, pour lequel chaque travailleur est un ennemi en puissance.

Il consiste à réprimer les plus larges couches de la population pour atteindre les éléments dirigeants. Son objectif est d'isoler l'avant-garde des masses.

La loi « anticasseurs » ouvre le champ à toutes les provocations puisqu'elle permet de poursuivre les organisateurs de toute manifestation ayant entraîné des « incidents ». La loi « anticasseurs » est la porte ouverte à l'arbitraire le plus total (2).

Une deuxième loi mise au point par le gouvernement, mais déclarée anticonstitutionnelle par le Conseil constitutionnel, doit également retenir notre attention.

C'est la loi soumettant la liberté d'association au contrôle préalable.

Alors que la loi de 1901 prévoit que toute association peut se constituer librement, devant seulement déposer ses statuts, le nom de ses dirigeants, et que ce n'est que lorsque son activité ultérieure est déclarée non conforme à la légalité bourgeoise qu'elle peut être interdite, le projet du gouvernement prévoyait qu'une association ne pouvait se constituer que si elle était d'abord déclarée légale, c'est-à-dire ne remettait pas en cause les institutions. Ce qui revenait à liquider purement et simplement la liberté d'association.

Mais la réaction avait voulu aller trop vite et trop loin.

Ajoutons encore la loi du 17 juillet 1970 qui porte la garde à vue à six jours. Six jours entre les mains de la police, sans avocat, sans contact avec l'extérieur. Ce qui signifie que toute personne peut être séquestrée durant six jours de façon « légale ».

A côté de ces lois procédant de façon directe, il y a celles qui recourent à des prétextes. Et pour cela, la drogue est le moyen rêvé. Pour s'en convaincre, il suffit de constater l'amalgame opéré par Marcellin et compagnie entre les révolutionnaires et les drogués, l'association fréquente entre la répression du mouvement révolutionnaire et celle du trafic des stupéfiants.

(2) Rappelons que le gouvernement fasciste de Turquie fit appel au Gouvernement français pour qu'il lui prête son concours pour élaborer une loi « anticasseurs » destinée à la Turquie.

A notre connaissance la première tentative d'application de la loi « anticasseurs » a été le fait de la direction de Berliet à Lyon. Elle avait en effet poursuivi plusieurs délégués à la suite des grèves et de manifestations dans l'usine. Elle a dû reculer devant l'ampleur des manifestations ouvrières qui ont eu lieu.

C'est ainsi que, par ce biais, il y a désormais pour la police la possibilité de perquisitionner en tout lieu, à toute heure, sans mandat.

C'est encore sous ce prétexte que Marcellin a installé un numéro de téléphone recevant vingt-quatre heures sur vingt-quatre les dénonciations avec récompense financière à l'appui.

Un autre biais : la répression du « travail noir », qui permet également de perquisitionner à tout moment.

Ce sont là quelques-unes des lois mises au point ces derniers temps, il faudrait citer aussi une série de lois héritées de Vichy, l'internement administratif (1958), la Cour de Sécurité de l'Etat (1963), etc.

Dans ces conditions, on comprend aisément les raisons qui poussent le gouvernement français à refuser de signer la Convention européenne des Droits de l'Homme.

LES MILICES FASCISTES

Agissant en étroite relation avec la police, toutes contrôlées par l'Etat, un certain nombre de bandes fascistes se préparent à exercer la terreur et recourent déjà en certaines circonstances au meurtre, à l'agression.

Comme nous allons le voir, derrière chacune d'elles se trouve l'Etat. Qu'il s'agisse des plus dangereuses : S.A.C. (Service d'action civique), C.D.R., C.F.T., comme des divers groupuscules nazis, les ficelles sont toujours tenues en main par l'Etat.

S.A.C. et C.D.R.

Le S.A.C. se définit comme le « service d'ordre » de l'U.D.R. C'est une organisation paramilitaire dont toute l'activité consiste en agressions, meurtres, etc. La liste de ses victimes est déjà longue (Marc Lanvin, Labroche, Overney, etc.). Dans tous les cas, ces tueurs ont bénéficié d'une indulgence bienveillante de la part de la justice bourgeoise. Alors que certains ont été purement et simplement grâciés par Pompidou, d'autres tels Valmé ou Tramoni ont été condamnés à des peines dérisoires.

Son recrutement s'opère dans la police et dans la pègre. C'est ainsi que le commissaire principal Cabot, de la P.J. de Bordeaux, est chargé du recrutement du S.A.C. à l'intérieur de la police. A Lyon, c'est le commandant René Farge, chef d'état-major du groupement régional des C.R.S., qui dirige le S.A.C. sur le plan régional.

Deux affaires criminelles vont nous permettre d'illustrer ce qu'est le S.A.C.

D'abord, une affaire d'assassinat qui eut lieu à Puyricard et qui fut jugée en juillet 1970. Accusé n° 1, Sauveur Padovani,

responsable du S.A.C. pour la région d'Aix-en-Provence. A cette occasion, diverses activités du S.A.C. furent mises à jour.

D'abord le trafic d'armes. C'est ainsi que Bruno, dirigeant du S.A.C. à Marseille, a organisé le vol d'armement à la base militaire d'Istres, en compagnie de Kappé, autre responsable marseillais.

Une autre affaire récente a mis à jour les activités du S.A.C. Celle de l'E.T.E.C. (Etudes techniques, économiques et commerciales) qui pratiquait le racket, le trafic d'influence, le chantage et recouvrait une organisation de commandos. Travaillant pour la police, l'E.T.E.C. avait constitué un fichier sur différentes organisations politiques. Il s'agissait en fait d'une police « parallèle » qui trouvait ses fonds dans les diverses activités de la bande. Parmi les hommes de la bande, le colonel Trinquier, auteur d'une brochure destinée aux hommes de main et exposant la technique d'encadrement de la population. La bande disposait déjà de deux cents hommes de main.

Une expérience du même genre serait en cours à Marseille, sous l'égide d'un proche de Paul Comiti, gorille de Pompidou.

La récente affaire de proxénétisme ayant Lyon et sa région pour cadre a montré que les gens du S.A.C. trempaient aussi dans ce qu'il est convenu d'appeler « la traite des Blanches ».

Tomasini, ex-secrétaire général de l'U.D.R., est un fervent défenseur du S.A.C. Il intervint il y a quelques années pour que soit étouffée une affaire de gang de cambrioleurs dirigé par un responsable du S.A.C. de Normandie. Il a fondé une organisation, « La Solidarité corse », qui regrouperait tous les « milieux ».

C'est par dizaines que se comptent les affaires criminelles dans lesquelles trempe le S.A.C.

Cette fusion du milieu et du fascisme est d'ailleurs une constante. C'est dans la pègre, chez les souteneurs, qu'Hitler recruta ses hommes de main.

Les C.D.R., fondés à l'appel de de Gaulle, furent financés à l'origine par Albertini, emprisonné en 1945 pour collaboration. Mais ils bénéficient aussi des fonds secrets de l'Etat. Leurs statuts prévoient d'ailleurs qu'ils dépendent « des subventions de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics ».

Les C.D.R. se veulent une organisation de masse. Ils regrouperaient environ quarante mille adhérents dont 10 % d'actifs. A l'heure actuelle, leur action est essentiellement idéologique, ils se définissent d'ailleurs comme le « Bureau d'action psychologique de la V^e République ».

Les C.D.R. auraient décidé de se doter nationalement de leur propre organisation militaire.

La C.F.T.

Liée aux C.D.R., elle appelait en 1968 à soutenir de Gaulle. Prônant la participation, elle est liée aux syndicats frankistes et au syndicat néo-fasciste italien, la C.I.S.N.A.L.

Un fait illustrera les méthodes mises en œuvre par la C.F.T.

Le 13 juillet, des travailleurs yougoslaves qui occupaient un logement à Issy-les-Moulineaux avaient organisé une fête. Arrive un commando d'une cinquantaine de nervis armés de pistolets, barres de fer, grenades lacrymogènes. Une jeune fille est violée à trois reprises par cette vermine. Ils sont membres de la C.F.T. des usines Citroën. Un d'entre eux avouera avoir reçu 300 francs pour ce « travail ». Un autre est connu comme membre de la police politique portugaise (la P.I.D.E.).

Les groupuscules fascistes

Vu leur nombre, on ne peut en faire un tour complet mais pour tous on peut affirmer qu'ils sont contrôlés par l'Etat. Prenons quelques exemples.

ORDRE NOUVEAU, qui se réclame d'Hitler, Mussolini, Franco, a été financé par Albertini, le même qui lança les C.D.R.

Ses meetings (Palais des Sports, Mutualité) furent toujours protégés par la police et c'est ensemble que flics et néo-nazis firent la chasse aux contre-manifestants.

Le Cavalier, membre du S.A.C., fondateur de l'E.T.E.C., chargé par le ministère de l'Education nationale de mettre en place à la Sorbonne la milice des vigiles, dirigeait le service d'ordre néo-nazi au Palais des Sports.

Minute, qui est un des organes d'« Ordre nouveau », compte parmi ses actionnaires Griotteray, ex-député républicain indépendant du Val-de-Marne.

A Toulouse, l'ex-président du mouvement fasciste « Occident » a été candidat aux élections municipales, sur la liste Baudis, avec l'étiquette « Républicains indépendants ».

Signalons un appel lancé aux P.-D.G. en faveur d'« Ordre nouveau » par le général Vanuxem, le colonel Savelli, un consul de France, un ancien journaliste de l'O.R.T.F., Claude Joubert, etc., déclarant : « Les groupes gauchistes sont décidés à porter le combat dans les entreprises. C'est donc de la direction des entreprises que doit venir la riposte... C'est pourquoi nous avons créé le Comité de soutien à « Ordre nouveau », et vous demandons d'aider financièrement ce mouvement... »

Signalons encore le Centre de liaison et d'action nationale (C.L.A.N.), patronné par Deloffre, professeur à la Sorbonne, médecin, député-maire de Nice ; le colonel Rémy ;

Gustave Thibon, Prix de Littérature de l'Académie française en 1964.

Ce C.L.A.N. se fixe pour objectif d'assurer une formation anticommuniste et pour cela s'adressait aux P.-D.G. (lui aussi !) en avril 1972 pour avoir leur soutien financier.

Milices patronales et polices privées

Outre les diverses bandes fascistes, on a vu se créer ces derniers temps des milices et polices privées.

Les milices patronales, appelées aussi « volantes », ont fait parler d'elles, en particulier lors de l'assassinat de Pierre Overney. L'assassin, Tramoni, était chef de la milice patronale de chez Renault, membre du S.A.C., « pistonné » par Frey alors membre du gouvernement.

De telles milices existent aux Chantiers navals de Dunkerque (le P.-D.G. Le Fol en avait à l'époque prévenu Marcellin), chez Berliet à Lyon, à la Sollac, etc.

Chargées aujourd'hui de l'espionnage des ouvriers, de la chasse aux ouvriers révolutionnaires, nul doute que leur raison d'être soit, comme cela se pratique déjà chez Citroën, Simca, de briser par la violence les mouvements qui prennent naissance dans les ateliers.

Outre ces milices, on doit noter la multiplication des polices privées chargées des enquêtes à l'embauche, de l'espionnage, etc.

Les enquêtes à l'embauche se font en collaboration avec les Renseignements généraux. Ces flics privés se font passer pour de simples ouvriers, organisent des filatures, etc. Le spécialiste du genre est l'AGENCE CENTRALE DE SERVICES. Autre spécialité, la pose de micros pour écouter les conversations.

Une autre technique employée en particulier par Peugeot consiste à embaucher des « moutons » pouvant à l'occasion jouer le rôle de provocateurs.

Un spécialiste : la *Compagnie européenne d'organisation*. Chez Peugeot à Sochaux, on les appelait « les Niçois ». Là encore, le recrutement se fait dans la pègre, chez les anciens de l'armée et de la police.

Les événements récents qui se sont produits aux usines Peugeot à Saint-Etienne montrent clairement quel est le rôle de ces milices. L'usine était occupée par les ouvriers en grève. Dans la nuit, un commando patronal armé pénètre dans l'usine, frappe sauvagement les grévistes et les fait sortir, puis occupe l'usine. De tels faits se sont produits également dans une autre usine de la région de Saint-Etienne.

Chez Renault, au début de la grève des O.S., une bande d'une cinquantaine d'invidus armés de revolvers a également tenté de briser la grève.

Pour illustrer la collaboration entre police officielle et police officieuse, signalons cette réunion qui eut lieu en 1971 à la Préfecture de police avec les patrons du « privé ».

On compte aujourd'hui environ trois cents agences de « privé » en France. A cela, il faut encore ajouter la multiplication de ce qu'on pourrait appeler les « milices de cadres » qui se sont signalées dans les grèves de ces derniers mois. Les cadres fascistes s'y sont fréquemment organisés pour monter des provocations, attaquer les piquets de grève, les travailleurs avancés, dans les rues.

A titre d'exemple, examinons le cas de « *La Maison familiale* » à Cambrai où la direction voulait licencier un délégué syndical C.F.D.T. Pour cela, elle obtient la collaboration d'un inspecteur des Renseignements généraux, elle constitue une milice de cadres qui interdit l'entrée de l'entreprise au délégué, qui filme l'entrée d'un meeting, etc.

Elle quadrille la salle où se déroule un « vote » pour le maintien ou le renvoi du délégué, encadre une manifestation contre lui où elle contraint des employés à se rendre. Elle séquestre deux représentants de la C.F.D.T. Elle agresse des membres de la C.F.D.T., tente de s'introduire chez l'un d'eux et le menace de mort.

Et des faits comparables se produisirent chez Creusot-Loire, Paris à Nantes, Hutchinson, etc.

LA CAMPAGNE IDEOLOGIQUE

Avant de recourir aux faits, il faut préparer les esprits, désarmer la vigilance. La fascisation, c'est aussi la préparation de l'opinion aux méthodes du fascisme, à la liquidation des libertés. A l'heure actuelle, on relèvera essentiellement trois axes de la propagande fascisante, mettant en œuvre l'ensemble de l'appareil de propagande d'Etat et certains organes de presse. Ce sont : *la torture, le droit de grève, le nazisme.*

La torture

Il y a déjà plusieurs mois, le colonel Trinquier dont il a été question précédemment faisait à la télévision l'apologie de la torture.

Puis ce fut surtout le livre du criminel de guerre Massu, *La vraie bataille d'Alger*. A ce sujet, il est à peu près certain que ce livre a été soumis à l'approbation au moins de l'ex-ministre des Armées, Debré. Massu est un homme de confiance de la réaction, il n'écrit pas en son nom. (Rappelons que c'est lui que de Gaulle est allé voir en Allemagne en mai 1968.)

Il s'agit de présenter la torture comme une méthode nor-

male, de la réhabiliter. C'est le reniement de l'humanisme bourgeois.

Au fond de cela, c'est la réhabilitation de la violence réactionnaire, ce qui fut un des thèmes du fascisme en Italie et en Allemagne.

Le droit de grève

La grève est l'arme la plus efficace dont dispose la classe ouvrière dans les luttes quotidiennes. La reconnaissance du droit de grève est une des concessions les plus importantes que la bourgeoisie ait dû consentir aux travailleurs.

Décidée à remettre en cause ce droit, la réaction a, en plusieurs occasions ces derniers temps, lancé des campagnes contre le droit de grève dans la fonction publique.

Un des sommets fut atteint lors de la grève de la R.A.T.P. lorsque, de *France-Soir* à la télévision, les grandes orgues se déchaînèrent. Rappelons à titre d'échantillon ce que déclarait *France-Soir* : « *Les sociétés modernes sont trop solidaires, leurs rouages sont trop compliqués pour qu'une minorité puisse désorganiser durablement la vie quotidienne de millions de personnes et que l'opinion publique puisse l'admettre durablement.* »

C'est Sanguinetti qui, à l'Assemblée nationale, déclarait il y a quelque temps qu'il allait falloir se décider à reconsidérer le droit de grève dans la fonction publique.

Réhabilitation des Nazis

Le peuple de France a fait l'expérience du fascisme lors de l'Occupation.

La lutte contre le nazisme est une des pages de son histoire qui lui est des plus chères. La haine du nazisme, l'admiration de la Résistance sont des traditions ancrées dans le peuple. C'est là un des obstacles auquel se heurte la réaction. C'est pourquoi elle a entrepris de réhabiliter le nazisme et la collaboration, et de ternir l'image de la Résistance. On comprend d'ailleurs qu'un Marcellin nourrisse des espoirs de revanche.

On voit des émissions de télévision qui présentent les nazis comme des hommes comme les autres, *France-Soir* qui publie les *Mémoires* de Barbie, des collabos qui publient des livres.

Pompidou ne laisse pas de place au doute lorsqu'il déclare que les histoires de Résistance l'agacent.

C'est la même entreprise de réhabilitation qui se poursuit lorsqu'il grâce Touvier et lui rend l'usage du produit de ses crimes.

Et puisque nous sommes au chapitre de la racaille, rappelons un peu qui est Tixier-Vignancourt, un des soutiens de

Pompidou. C'est lui qui en 1939, alors qu'il était député doriotiste, demandait l'arrestation des députés communistes et leur déchéance. C'est encore lui qui fut membre du gouvernement de Pétain.

On vient d'ailleurs ces derniers temps d'assister à un rebondissement d'une ampleur inégalée de la campagne visant à réhabiliter Pétain. L'affaire du cercueil n'a été en fait que l'occasion d'une campagne de réhabilitation de la collaboration. Durant plusieurs jours, les collabos, de Tixier-Vignancourt à Borotra, ont monopolisé l'antenne. Avec impudence et cynisme, de vieux déchets du nazisme ont chanté les louanges de la collaboration. *Le Parisien libéré* faisait ses « unes » avec « le maréchal », « le vainqueur de Verdun ». Enfin Pompidou a envoyé une gerbe sur la tombe du vieux traître. Mais au fond il n'y a là rien d'étonnant puisqu'il réclamait lors d'une conférence de presse de jeter le « voile de l'oubli ». Plus récemment, Messmer devait déclarer : « *La réconciliation est nécessaire.* »

Derrière cela, il faut voir la volonté de réaliser l'unité des fascistes de toutes souches. Mais aussi de ternir, d'estomper le prestige de la Résistance. Les traditions antifascistes du peuple de France sont profondes. La référence à la Résistance est une des composantes les plus solides de l'antifascisme. Rien d'étonnant dès lors à ce que la réaction cherche systématiquement à l'effacer.

Enfin, il faut faire état de la réhabilitation des assassins O.A.S. qui publient livres, interviews, se pavant à la télévision. Envers eux aussi, Pompidou a fait preuve de beaucoup de « compréhension ». C'est ainsi qu'en 1971 il a fait libérer et amnistier Susini, ex-chef O.A.S., converti en chef de gang qui attaquait les banques.

Outre la volonté de réhabiliter les tueurs, il y a celle de regrouper les éléments fascistes de la collaboration à l'O.A.S. La réaction a besoin de tout son monde.

Un statut fascisant de l'O.R.T.F.

Pour mener une campagne idéologique, il faut en avoir les moyens matériels. Par son influence, la télévision est le moyen n° 1 d'une telle campagne. Il s'agit d'en écarter tout ce qui d'une façon ou d'une autre pourrait attirer l'attention sur la réalité de l'exploitation capitaliste, d'assurer les moyens d'embrigader les masses. Assurément, le nouveau statut de l'O.R.T.F. est un pas important dans ce sens.

Avant d'examiner ce statut, rappelons quelques propos tenus avant son adoption lors d'un comité central de l'U.D.R. : Tomasini, ex-secrétaire général de l'U.D.R. : « *Tout un code de l'honnêteté radio-télévisée est à bâtir, à inculquer, à imposer... Un instrument d'une aussi grande ampleur est difficile*

à maîtriser par ceux qui l'utilisent. Il faut pourtant y parvenir, car il y va de la liberté de jugement d'un pays. »

Pasqua, député U.D.R. des Hauts-de-Seine, ancien dirigeant du S.A.C., réclamant qu'on soit « *très dur sur le plan moral, impitoyable* ».

Enfin, signalons que les mesures adoptées l'ont été pour une bonne part sur proposition de Griotteray, ancien de l'O.A.S. Ce nouveau statut se caractérise par la liquidation du système dit des « *unités autonomes d'information* » qui laissait une certaine marge de manœuvre à des journalistes qui, tout étant réactionnaires, étaient amenés dans l'exercice de leur métier à faire connaître certaines réalités déplaisantes pour la bourgeoisie. Désormais, cela même n'existe plus et c'est le P.-D.G. de l'O.R.T.F. nommé par le gouvernement qui assure le contrôle des émissions. Les membres du Conseil d'administration sont également nommés par le gouvernement. A noter l'annonce par Tomasini de la création d'une association de « *télespectateurs* » : « *Radio-Télé-Vérité* », qui aura pour vocation de représenter les « *télespectateurs* » au Conseil d'administration.

Comme on le voit, toutes les structures sont en place pour l'embrigadement.

Il n'est sans doute pas sans intérêt de savoir que le giscardien Philippe Malaud, secrétaire d'Etat chargé de l'Information, s'est entouré d'individus tels que Abitbol, ancien membre du groupe fasciste « *Occident* », ou Guillet, ancien dirigeant de l'Amicale de Sciences-Po., amicale de fascistes.

Un échantillon de la campagne idéologique fascisante nous a été fourni récemment à l'occasion de l'incendie du C.E.S. Pailleron. Les appels à « *l'ordre moral* », les accusations lancées par Peyrefitte contre « *les théoriciens de la lutte de classes* » visent à créer dans la population un réflexe antirévolutionnaire. Qu'un incendie éclate, il faut qu'inconsciemment les révolutionnaires en soient rendus responsables. Cela vise à créer un terrain propice à la provocation, à justifier la répression.

LE RACISME

Etant donnée la place importante que tiennent les travailleurs immigrés dans la classe ouvrière de France, le racisme est pour la réaction une arme essentielle à la division de la classe ouvrière.

A un moment où le chômage s'étend, il est commode à la bourgeoisie de détourner la colère des travailleurs français vers les travailleurs immigrés.

D'une pierre, elle fait deux coups. Elle détourne la colère des masses ; elle divise la classe ouvrière et peut ainsi l'exploiter plus aisément.

Le colonialisme français a largement déversé le poison raciste, en particulier lors de sa guerre contre le peuple algérien, et il a réussi à l'ancrer dans de nombreuses têtes.

Force est de reconnaître que le racisme trouve dans notre pays un terrain relativement favorable. Une bonne raison pour mener un combat d'autant plus acharné contre lui.

D'ores et déjà, il est indéniable que depuis quelque temps le racisme a connu un regain d'activité.

Rappelons la campagne de chantage exercée contre les travailleurs arabes lors de la nationalisation du pétrole algérien, campagne orchestrée par la presse pourrie. A cette époque, plus d'un travailleur algérien cherchant du travail se vit entendre : « Si tu veux du travail, donne-nous du pétrole. »

Puis ce fut la recrudescence des agressions, des meurtres. On compta alors cent soixante-quatorze assassinats de travailleurs algériens.

Ce furent des « ratonnades » à Toulouse, organisées par des parachutistes ; des attaques de cafés algériens, de foyers de travailleurs.

Et dans ces agressions, les flics sont souvent en pointe. Rappelons l'affaire Behar Rehallà à Ivry, abattu pour un pot de yoghourt ; récemment, les agressions commises contre des foyers de travailleurs immigrés à Bagneux, Noisy-le-Sec. Ce sont aussi les « vérifications d'identité » de tous ceux qui ne sont pas Français, les nuits passées dans les commissariats. Tout cela est trop systématique pour ne pas répondre à des directives venues d'en haut.

Plus près de nous, rappelons l'assassinat de Mohammed Diab, abattu de sang-froid au commissariat de Versailles. Malgré les déclarations formelles de témoins, l'assassin est maintenu en liberté.

Il y a aussi les crimes racistes qui se comptent aujourd'hui par dizaines :

— Djellali Ben Ali, assassiné à la Goutte-d'Or, à l'instigation des C.D.R. ;

— Aït Abdelmalek Idriss, retrouvé pendu sur un chantier de Belleville, un trou derrière la tête ;

— Abdellah Zahmoul, retrouvé dans le canal Saint-Martin, etc.

Diviser la classe ouvrière, tel est l'objectif. Pour cela, la réaction a eu recours à ce qu'on appelle aujourd'hui la « circulaire Fontanet ». Peu connue des travailleurs français, elle constitue une attaque d'envergure contre les droits des travailleurs immigrés. C'est elle qui est à l'origine des centaines de grèves de la faim engagées ces derniers mois par des travailleurs immigrés. Elle place les travailleurs immigrés

sous le contrôle de la police. Elle conditionne la délivrance de la carte de séjour par la possession d'un emploi et d'un logement décent. Quand on sait que les immigrés sont parmi les premiers touchés par le chômage et que nombre d'entre eux vivent dans des taudis, on voit ce que cela signifie.

Depuis la mise en application de cette circulaire, des milliers de travailleurs immigrés sont menacés d'expulsion, les descentes de police dans les foyers deviennent systématiques. La circulaire Fontanet exerce un chantage éhonté envers nos frères immigrés. En les soumettant à l'arbitraire policier, elle vise à étouffer toute lutte et à se débarrasser des travailleurs les plus avancés parmi les immigrés. Il faut avoir conscience qu'avec cette circulaire plusieurs centaines de milliers de membres de la classe ouvrière de France sont placés sous contrôle policier.

UNE REPRESSION ACCRUE

La fascisation, c'est aussi un renforcement important de la répression contre ceux qui sont les plus engagés dans la lutte anticapitaliste.

Elle se caractérise :

1° Par le nombre des mesures répressives ;

2° Par les catégories sociales qu'elles touchent.

C'est à plusieurs centaines que s'élève à ce jour le nombre des condamnations prononcées contre des militants révolutionnaires. Rien qu'entre le 15 avril et le 12 mai 1970, il y eut quatre-vingt-quinze condamnations. De juin 1970 à juillet 1971, soixante-deux personnes furent condamnées au seul titre de la loi « anticasseurs ».

La Cour de Sécurité de l'Etat a été remise en fonction et a procédé à des dizaines de condamnations allant parfois jusqu'à plusieurs années d'emprisonnement.

Il ne se passe pas de semaine sans que la presse signale de nouvelles condamnations.

Signalons le recours à des mesures inédites telles que la déchéance des « droits civils, civiques et familiaux ».

Fait caractéristique de l'époque, ce sont TOUTES les couches populaires qui sont touchées par la répression. La classe ouvrière, les étudiants et intellectuels, les paysans, les petits commerçants et artisans, tous connaissent la répression.

Et il est certain que les éléments de pointe de la fascisation trouvent cela encore insuffisant. En témoignent les fameuses déclarations de Tomasini qualifiant les magistrats de « lâches ».

OU EN SONT LES LIBERTES ?

La fascisation, c'est la remise en cause des libertés fondamentales, leur liquidation progressive par de multiples moyens.

L'état des libertés démocratiques exprime au fond l'état du rapport des forces entre le prolétariat et la bourgeoisie. Comme on va le voir, la remise en cause des libertés démocratiques, tout en étant une nécessité pour la réaction, n'est pas une chose si facile à réaliser.

Examiner l'état des libertés démocratiques, c'est voir où en est le processus de fascisation, l'état du rapport des forces entre le prolétariat et la bourgeoisie.

La liberté d'association

Rappelons d'abord l'interdiction prononcée en juin 1968 contre douze organisations en Conseil des ministres. Parmi ces organisations, le « Parti communiste marxiste-léniniste de France », parti de la classe ouvrière de France, qui depuis, ainsi que de multiples faits le prouvent, poursuit son activité dans la clandestinité.

Signalons la violation de la légalité bourgeoise opérée à cette occasion puisque cette interdiction fut opérée au nom d'une loi de 1936 concernant les groupes fascistes.

On se souvient des propos de Marcellin vantant les bienfaits des mesures de « dissolution » qui permettent par la suite de prononcer des inculpations de « maintien ou reconstitution de ligue dissoute ».

Puis ce fut le projet de loi que nous avons examiné qui visait à soumettre à autorisation préalable la constitution d'associations. C'était en fait la liquidation pure et simple de la liberté d'association. Ce fut un échec pour Marcellin.

On peut dire qu'à l'heure actuelle la liberté d'association n'existe plus pour les marxistes-léninistes et est l'objet de menaces pour les autres organisations anticapitalistes.

La liberté d'expression

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE : elle a été soumise à une attaque en règle, en particulier au cours de l'année 1970. C'est ainsi qu'à l'époque, le journal *La Cause du peuple* avait été interdit, ses directeurs emprisonnés préventivement (ce qui était une innovation), ses imprimeurs inculpés, ses diffuseurs inculpés par la Cour de Sécurité de l'Etat. Marcellin dut faire machine arrière.

On a assisté à une multiplication des procès intentés aux journaux.

On voit se multiplier dans des proportions importantes les interpellations de vendeurs de journaux. C'est ainsi, par exemple, que de novembre 1969 à mars 1970, il y a eu à Paris et dans sa banlieue huit cent quatre-vingt-dix interpellations pour ce motif.

A l'exception du Bas-Rhin où un arrêté du préfet a interdit la diffusion de journaux et tracts, il n'y a pas eu de nouveaux textes législatifs sur la liberté de la presse depuis 1968. Il est vrai qu'il existe déjà un arsenal qui, appliqué, supprimerait toute liberté de diffusion.

En ce qui concerne les livres, on a assisté à l'interdiction pure et simple de divers ouvrages sous des prétextes divers. Des procès ont été intentés à certains auteurs et éditeurs. Citons *Les dossiers noirs de la police française*, touché par cinq inculpations pour « atteinte à l'honneur de la police » (précisons qu'en un an, quarante inculpations ont eu lieu à ce titre).

Toujours dans le chapitre de la liberté d'expression, rappelons le nouveau statut de l'O.R.T.F. qui y supprime toute possibilité d'intervention non conforme à la volonté du gouvernement.

Plus récemment, on a pu assister à une série impressionnante de saisies, de procès, de refus de délivrance du visa de censure à certains films. Ces faits ont d'ailleurs provoqué la constitution d'un Comité d'action pour la liberté d'expression auquel participent des journalistes, écrivains, éditeurs, imprimeurs, cinéastes.

En ce qui concerne la liberté d'expression, on peut dire que, sans qu'il y ait eu de nouvelles lois, on assiste à une multiplication importante des atteintes qui lui sont portées.

La liberté d'opinion

Les atteintes s'y sont manifestées tout particulièrement dans la fonction publique. On se souvient d'une déclaration du Bureau politique des « Républicains indépendants » réclamant l'épuration des corps de l'Etat.

Citons à ce sujet le journal de la Fédération C.F.D.T. des P.T.T., *Le lien professionnel* : « Dans une grande ville de province, un jeune, licence Lettres, passe les épreuves du concours d'inspecteur-élève de juin 1971. En août, on l'informe que ses copies ne seront pas corrigées, car il ne remplit pas les conditions requises pour entrer aux P.T.T. On se refuse à lui en dire plus. Une requête au ministre reste sans réponse. L'intéressé demande alors à subir les épreuves du concours de contrôleur. Son inscription est refusée sans plus d'explications. Ce camarade milite dans une organisation qualifiée de « gauchiste ». Il n'a eu aucun démêlé avec la police, son casier judiciaire est vierge. »

« Dans une autre ville, c'est un jeune auxiliaire (ancien étudiant ayant été militant à l'U.N.E.F.) qui se voit refuser sa candidature au concours externe de contrôleur des installations électromécaniques sans qu'aucune explication ni justification ne puissent lui être fournies par l'administration, malgré diverses requêtes. »

Une même volonté s'est manifestée dans l'Education nationale où plusieurs dizaines d'enseignants ont été suspendus, radiés, mutés. A ce jour, c'est sous le ministère Guichard que l'on a assisté au plus grand nombre de sanctions. La réaction tient à assurer son contrôle sur l'enseignement, cherche à briser toutes les initiatives pédagogiques qui remettent en cause plus ou moins l'école capitaliste (citons par exemple la liquidation des *Cahiers pédagogiques*).

Depuis deux ans en particulier, on assiste à une campagne de dénigrement systématique des enseignants accusés de « pourrir » la jeunesse.

Dans cette campagne, certaines associations ultra-réactionnaires de parents d'élèves jouent un rôle non négligeable.

Elles se livrent à une véritable surveillance des enseignants, organisant des cabales contre certains d'entre eux, intentant des procès.

Leur activité s'est d'ailleurs intensifiée depuis certaines déclarations faites par le ministre Charbonnel, le 24 septembre 1972, devant une assemblée de l'U.D.R. : « Vous devez, vous, militants gaullistes, signaler tous les manquements, les signaler à votre député de la majorité et par son intermédiaire au gouvernement. C'est là où le contrôle du peuple qui s'exerce par vous doit se manifester. Souvent, les hiérarchies couvrent certains agissements. Si un instituteur ou un professeur profite de l'autorité morale qu'il a sur des enfants pour leur enseigner le maoïsme ou les doctrines de M. Rocard, nous devons être informés et agir pour empêcher que ce genre de choses ne se passe. »

Il semble que le gouvernement se prépare à vouloir supprimer la liberté d'expression politique dans les lycées au nom de la « laïcité » de l'enseignement. Une réforme de l'enseignement secondaire a été annoncée par Messmer, dont l'objectif n° 1 serait celui-ci.

Enfin, rappelons encore une fois le développement des enquêtes effectuées par les polices privées en collaboration avec les Renseignements généraux pour les embauches dans les grandes entreprises.

Le droit de grève

Avant 1968, diverses limitations avaient été apportées au droit de grève (réquisition, préavis « obligatoire », etc.). Depuis, de nouvelles limitations et tentatives ont été effectuées, en particulier dans la fonction publique.

Rappelons les « contrats de progrès » chers à Chaban-Delmas qui introduisaient la limitation du droit de grève. Récemment, le nouveau statut de l'O.R.T.F. qui, avec la notion de « service minimum », introduit en fait l'interdiction de la grève générale.

On se rappelle l'utilisation du contingent pour briser la grève des éboueurs et des gardiens de musées et plus récemment des contrôleurs aériens.

Enfin, le fait le plus marquant est sans doute l'intervention des gardes mobiles de façon de plus en plus systématique et l'occupation des entreprises à laquelle ils procèdent (Le Joint français, Penarroya, Girosteel, Nouvelles Galeries, S.C.P.C., etc.).

Il est certain que le droit de grève sera dans la période à venir l'objet d'une attaque en règle de la part de la réaction. La campagne idéologique est déjà engagée.

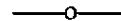
Les libertés syndicales

Là encore, on a vu se développer dans de nombreuses entreprises la chasse aux syndicalistes fidèles à la classe ouvrière. A titre d'exemple, citons quelques cas dans la région de Saint-Etienne fin 1971 : aux Aciéries de Forez, Pierre Fleurence licencié ; huit licenciés aux Etablissements Robert à Chazelles-sur-Lyon ; un licenciement chez Gay à Montrond. A côté des affaires qui ont « fait du bruit » (Saviem, « Maison familiale », Perrier, etc.), il faudrait citer des centaines d'autres cas.

Liberté de réunion et de manifestation

A côté des meetings interdits purement et simplement, il faut signaler les interdictions de fait (salles « non disponibles » par exemple), l'intrusion de la police dans certaines réunions (Conférence cheminots en 1970 par exemple).

En ce qui concerne les manifestations interdites, leur nombre s'élève à des dizaines. On se souvient des manifestations interdites de novembre 1969, à l'occasion desquelles des centaines d'interpellations furent opérées à « l'heure du laitier », Paris quadrillé.



En conclusion, on peut dire qu'à l'heure actuelle toutes les libertés sont en recul à des degrés divers, mais qu'il y a une limite que la réaction ne peut pas franchir car elle se heurte à l'opposition des masses populaires et de l'opinion libérale. Les attaques de front ayant échoué, la réaction procède essentiellement de façon détournée, aussi discrètement que possible.

A PROPOS DES SCANDALES

C'est toujours dans une atmosphère de scandale que le fascisme s'est développé.

L'utilisation des scandales fut même un des principaux leviers du fascisme. Elle permettait de « régler leur compte » aux éléments des vieux partis bourgeois, de se donner une façade anticapitaliste et de tromper les masses petites bourgeoises indignées de la putréfaction du régime.

La France d'aujourd'hui n'échappe pas à la règle. La cascade de « scandales » impliquant les milieux U.D.R. n'a sans doute pas d'équivalent dans l'histoire de France.

Mais les « scandales » ont aujourd'hui un rôle et une portée différente de ce qu'on a pu connaître lors de la montée du fascisme dans les années 30.

Si on examine ces « scandales », on constate que tous concernaient directement ou indirectement Chaban-Delmas et ses proches. Ils étaient autant de « coups bas » destinés à descendre l'apôtre de la « nouvelle société » jugé trop libéral par les éléments les plus réactionnaires. Il apparaît aujourd'hui que ces « scandales » furent révélés en partie par le ministère des Finances et que les « Républicains indépendants », qui comptent dans leurs rangs Giscard d'Estaing et Marcellin, furent aux premiers rangs de la cabale. La révélation des « scandales » est un moyen de régler les contradictions au sein de la bourgeoisie. Celle-ci, d'une façon schématique se divise en deux camps : celui qui mise avant tout sur la collaboration de classes et fonde ses espoirs sur la « concertation » avec les Séguy et compagnie pour duper les masses : c'est la politique des « *contrats de progrès* » à la Chaban, du « *nouveau contrat social* » à la Edgar Faure. *Deuxième camp* : l'aile fasciste qui veut que la « manière forte » soit mise en avant, que soient mis en place tous les moyens permettant à plus ou moins brève échéance de recourir au fascisme. Pour elle, la « concertation » est une perte de temps qui est incapable de résoudre les problèmes et au contraire les aggrave. Comme représentants-types de cette aile, citons Tomasini, Marcellin, Sanguinetti. Incontestablement, le renvoi de Chaban-Delmas a été pour eux une « victoire » et a marqué une étape dans l'évolution de la contradiction que nous avons examinée.

La constitution du nouveau gouvernement Messmer en marque une autre. Il se caractérise par la suprématie absolue d'éléments ayant démontré dans la pratique leur choix en faveur de solutions fascistes. Les éléments dits « libéraux » du type Edgar Faure en ont été écartés au profit d'individus tel que Royer qui s'est signalé en tant que maire de Tours pour sa campagne en faveur de « l'ordre moral ».

LE REVISIONNISME ET LA FASCISATION

Il est fréquent de déclarer que les dirigeants révisionnistes jouent aujourd'hui le rôle qui fut autrefois celui de la social-démocratie.

Et de fait l'attitude des dirigeants du P.« C. »F. face à la fascisation rappelle par plus d'un aspect celle des dirigeants sociaux-démocrates lors de la montée du fascisme en Italie et en Allemagne.

Cette attitude était fondée sur la collaboration de classe avec la bourgeoisie, sur une pratique de division de la classe ouvrière. Elle s'opposait à toute riposte de masse aux agissements fascistes qualifiant les communistes de « provocateurs ». Elle prit une série de mesures répressives contre le mouvement révolutionnaire. Elle entretenait les illusions les plus néfastes sur la légalité bourgeoise, s'en remettant à elle pour mettre fin aux agissements fascistes.

La social-démocratie fit le lit du fascisme, démobilisa la classe ouvrière, la coupa de ses alliés naturels : la paysannerie pauvre et la petite bourgeoisie urbaine.

Pour ces raisons, Georges Dimitrov devait déclarer lors du septième Congrès de l'Internationale communiste en 1935 : « *Le fascisme a pu accéder au pouvoir AVANT TOUT parce que la classe ouvrière, par suite de la politique de collaboration de classe avec la bourgeoisie que pratiquaient les chefs de la social-démocratie, s'est trouvée scindée, désarmée au point de vue politique et au point de vue de l'organisation, face à l'agression de la bourgeoisie.* »

Dans la France d'aujourd'hui, nous pouvons dire que les chefs du P.« C. »F. sont des complices objectifs de la fascisation, qu'ils facilitent la réalisation des objectifs de la réaction. C'est ce que nous allons montrer.

Des diviseurs de la classe ouvrière

Qu'on jette un regard sur les luttes qui se sont déroulées ces derniers temps et l'on constate que non seulement les chefs révisionnistes n'ont pas levé le petit doigt pour impulser la solidarité avec les travailleurs en lutte, mais que tout au contraire ils n'ont cessé de les calomnier, de les isoler en les qualifiant d'« aventuristes ». Qu'on se rappelle Le Joint français, Penarroya, Les Nouvelles Galeries, etc.

Toute l'attitude des dirigeants du P.« C. »F. consiste à maintenir les luttes isolées. La grève des conducteurs de la R.A.T.P. est encore présente aux esprits, où l'on vit les dirigeants C.G.T. maintenir les conducteurs seuls face à une bourgeoisie qui déchaînait les grandes orgues de sa propagande.

Et quand ils parlent d'unité des « forces ouvrières », c'est de l'unité avec Mitterrand qu'il s'agit, Mitterrand qui était

ministre quand son compère Jules Moch lâchait des chiens policiers sur les grévistes !

Les diviseurs du camp populaire

Là encore, loin d'organiser l'unité de combat de la classe ouvrière avec ses alliés, ils les opposent.

Quand les petits commerçants, les paysans pauvres passent à l'action, ils les dénoncent en les qualifiant d'« aventuristes » quand ce n'est pas de fascistes. On a pu les voir appeler à la répression contre des paysans qui avaient manifesté en interrompant la circulation des trains.

Quant aux comités de soutien qui se sont constitués lors des luttes de ces derniers mois, regroupant des intellectuels, petits paysans, ils se virent gratifiés du titre de « provocateurs ».

On se souvient encore de l'acharnement avec lequel en mai 1968 ils s'opposèrent à tout contact entre les étudiants et les ouvriers en lutte.

Et quand ils parlent d'« unité populaire », c'est toujours de l'unité avec Mitterrand qui fit guillotiner le communiste Fernand Yveton !

Ils désarment la classe ouvrière

S'opposant avec acharnement aux luttes dures, ils les sacrifient au tapis vert, les sabotent en faisant miroiter des grèves-bidon de vingt-quatre heures : partout où ils conservent une influence dominante, ils conduisent la classe ouvrière à l'échec (S.N.C.F., Renault, R.A.T.P., etc.). Ils provoquent la démoralisation d'une partie de la classe ouvrière. Plus grave, ils font croire à la possibilité d'arracher des revendications par la discussion en se fiant sans doute à la « bonne volonté » du patronat. Ils ont estompé cette idée fondamentale du marxisme-léninisme que les rapports entre le prolétariat et la bourgeoisie sont fondés sur la force.

Des semeurs d'illusions

Alors que la réaction prépare l'Etat au déchaînement de la terreur, que déjà en de multiples occasions la police et les bandes fascistes agressent, assassinent, eux ne parlent qu'élections. Ils répandent l'illusion mortelle pour la classe ouvrière de la possibilité d'un changement de société par la volonté des urnes.

Intégrés au capitalisme, ils remettent le sort des travailleurs entre les mains de la légalité bourgeoise.

Des champions de la reculade

Partisans de la politique du « moindre mal », un de leur thème est celui-ci : il ne faut pas lutter durement sinon la bourgeoisie va employer les grands moyens.

Les grèves de l'E.D.F. en 1969 et de la R.A.T.P. en ont été de parfaites illustrations. Dans les deux cas, on vit la réaction agiter la menace de la limitation du droit de grève, sa propagande tenter de dresser la population laborieuse contre les grévistes.

Dans les deux cas, dès que la réaction éleva le ton, on vit les Séguy et compagnie appeler à la reprise du travail sans qu'aucune satisfaction n'ait été obtenue sous le prétexte de ne pas se mettre l'opinion publique à dos.

Il ne faut rien faire qui puisse indisposer la bourgeoisie. Pour ces messieurs, toute lutte est une provocation car elle risque d'entraîner une réponse de la bourgeoisie. Ils veulent faire croire que lâcher du terrain c'est éviter un mal plus grand alors que tout recul de la classe ouvrière ne fait qu'inciter la bourgeoisie à aller plus loin.

C'est cette même logique qui amena un jour René Andrieu dans un éditorial de *l'Humanité* blanche intitulé : « Ankara-sur Seine », à rendre les révolutionnaires de Turquie responsables des mesures réactionnaires prises par le gouvernement turc. Depuis, le fascisme a été instauré en Turquie et les « provocateurs » que dénonçait Andrieu ont été pendus.

Des appels à la répression

A plusieurs reprises, Marchais et compagnie se firent les auxiliaires directs de la fascisation. Leurs appels à la répression furent à plusieurs reprises suivis d'effets. Ce fut en 1968 leurs appels pour que soit mis fin à l'activité des groupes qualifiés par eux de « gauchistes ». Le 12 juin, le Conseil des ministres interdisait douze organisations.

En 1970, ils se déchaînent contre les « casseurs gauchistes ». Duclos y va de son intervention au Sénat. La loi « anticasseurs » intervient. Pompidou déclarera à Ballanger venu faire ses courbettes à l'Elysée : « *Je ne vous ai jamais rien refusé même pas une loi anticasseurs.* »

Après l'assassinat de Pierre Overney, on put entendre les dirigeants de la section C.G.T. de Renault-Le Mans s'étonner que les « gauchistes » soient en liberté.

Mais ils ne se contentent pas toujours de faire des appels à la répression, il leur arrive aussi de la prendre eux-mêmes en main. Rappelons à titre d'exemple l'attaque d'un commando armé agissant en collusion avec la police lors du congrès constitutif du P.C.M.L.F. Ou bien l'agression commise par le service d'ordre du Comité central du P.« C. »F. lors d'un meeting de soutien à la lutte du peuple vietnamien en 1967.

La justification de la répression

A ce titre, leur attitude après l'assassinat de Pierre Over-

ney est fort significative. Rappelons le flot de mensonges, d'inventions qu'ils déversèrent à l'époque.

On n'oubliera pas ces paroles de Marchais : « *Quel crime monstrueux des groupes gauchistes* ». Un ouvrier était assassiné, et pour Marchais le criminel ce n'était pas Tramoni, homme de main fasciste, mais les « gauchistes ».

Marchais rejetant les responsabilités sur la victime, blanchissant les assassins. Il est vrai que Marchais s'est toujours trouvé dans le camp des ennemis du peuple. A l'époque où d'autres combattaient les nazis, les armes à la main, lui, fabriquait des obus en Allemagne nazie.

Et c'est ce traître à sa classe et à son pays qui fut à l'origine de la campagne sur les « gauchistes-fascistes », les « fascistes de droite et de gauche ». Une telle assimilation où l'odieux le dispute à l'absurde serait risible tant elle est étrangère à la définition donnée par Lénine du gauchisme, comme s'il pouvait y avoir des « fascistes de gauche » ; mais elle recouvre en fait la volonté de justifier la répression contre les révolutionnaires, de détourner la classe ouvrière du combat contre les seuls fascistes qui soient : ceux qui sont en place dans l'Etat.

Le refus de la riposte

« *Les chefs de la social-démocratie estompaient et cachaient aux masses le vrai caractère de classe du fascisme, ils n'appelaient pas à la lutte contre les mesures réactionnaires de plus en plus fortes de la bourgeoisie* » ainsi s'exprimait Georges Dimitrov pour qualifier l'attitude des dirigeants sociaux-démocrates. Cela ne convient-il pas aujourd'hui aux chefs révisionnistes ?

Fidèles à eux-mêmes, il est bien normal qu'ils aient refusé et aient tenté de briser la riposte ouvrière après l'assassinat de Pierre Overney.

Il est normal qu'ils se soient toujours refusés à riposter aux agissements des nervis d' « Ordre Nouveau ».

Il est normal qu'après l'assassinat du jeune ouvrier Labroche, pourtant membre du P « C » F, ils se soient contentés de remettre l'affaire entre les mains de la « justice ».

Il est normal qu'ils se soient contentés d'une protestation verbale dans les pages intérieures de « l'Humanité » blanche après l'amnistie de l'assassin de Marc Lanvin.

Par contre, on se souvient de la manifestation qu'ils organisèrent au Père-Lachaise contre les « gauchistes-fascistes ».

Pour clore, rappelons ces paroles de Dimitrov :

« *Un parti qui appelle systématiquement les ouvriers à reculer devant le fascisme et permet à la bourgeoisie fasciste de renforcer ses positions, un tel parti mènera inévitablement les ouvriers à la défaite.* »

Quelle Riposte ?

La réaction a engagé l'Etat dans un processus qui, s'il arrivait à son terme, conduirait au fascisme.

Mais cela ne signifie pas que le fascisme soit inévitable. Le fascisme n'est jamais inévitable. La route peut lui être barrée. Mais pour cela, c'est maintenant qu'il faut engager l'action. A quelles conditions la fascisation sera-t-elle mise en échec, avec quelles armes ?

Le Front unique prolétarien

L'unité de la classe ouvrière doit se bâtir à la base, sur les lieux mêmes de l'exploitation : dans les usines, sur les chantiers. A la base, car cette unité-là est seule solide, durable. Elle seule est la véritable unité de classe. A la base, car il ne saurait y avoir d'unité avec les dirigeants révisionnistes dont la politique est contraire aux intérêts mêmes des ouvriers qu'ils trompent.

Les marxistes-léninistes, artisans du Front unique prolétarien, tendent la main à tous les ouvriers membres du P. « C. » F., ou d'autres organisations, aux ouvriers chrétiens, car tous en tant qu'ouvriers ont les mêmes intérêts, car la classe ouvrière est une. Cela suppose bien sûr de rejeter catégoriquement l'injure, de recourir exclusivement à la discussion fraternelle même dans le cas où certains ouvriers sont profondément dans l'erreur. Les qualificatifs de révisionnistes, de sociaux-fascistes, de traîtres, concernent exclusivement les dirigeants.

Les marxistes-léninistes combattent comme contraires aux intérêts des travailleurs les divisions syndicales entretenues par les dirigeants. Lors des élections syndicales par exemple, ils appellent les travailleurs à voter non pas pour telle ou telle étiquette syndicale mais pour des ouvriers syndiqués ou non qui ont fait preuve de dévouement envers la classe ouvrière, qui ne décident rien sans l'avis et l'accord des ouvriers, qui défendent les revendications unitaires de la classe ouvrière (augmentations égales pour tous par exemple), etc.

Ce Front unique prolétarien, qui se forge à la base, s'édifie dans l'action, pour l'action. Les communistes doivent, dans chaque lutte, chercher à réaliser l'unité ouvrière la plus large. Pour cela, ils doivent mettre en avant l'essentiel, ce qui unit le plus grand nombre, avoir en tête le principal et ne pas hésiter au compromis s'il est nécessaire à l'unité d'action.

Les luttes revendicatives si méprisées par certains sont une nécessité absolue pour la réalisation du Front unique prolétarien. Aucune revendication, si minime qu'elle puisse paraître, n'est à négliger si elle répond aux désirs des ouvriers. La réalisation du Front unique prolétarien se fonde sur le niveau de conscience des masses, rejette toute méthode consistant à se substituer aux masses, l'expérience des masses ouvrières elles-mêmes étant une condition essentielle pour la réalisation de leur unité.

Les marxistes-léninistes combattent pour les revendications qui unissent la classe ouvrière, dénonçant celles qui la divisent. Ils combattent pour les augmentations égales pour tous, contre les augmentations hiérarchisées, par exemple. Ils doivent veiller constamment à développer la solidarité de classe, organiser la solidarité ouvrière envers les travailleurs en lutte.

Tout en appelant les ouvriers membres du P.« C. »F., de la C.G.T., etc. à se joindre à leur combat, les marxistes-léninistes doivent expliquer en quoi la politique des dirigeants traîtres est contraire aux intérêts de la classe ouvrière, à leurs intérêts mêmes.

L'unité de la classe ouvrière suppose que l'on combatte les idées bourgeoises et révisionnistes présentes dans la classe ouvrière, mais en ayant toujours en tête que l'on s'adresse à des frères de classe, même s'ils sont dans l'erreur.

L'unité d'opinion de la classe ouvrière se réalisera progressivement par son unité d'action et grâce aux explications que les communistes sauront fournir.

La lutte classe contre classe

A l'heure où l'exploitation capitaliste se renforce et où la bourgeoisie s'apprête à faire porter le poids de la crise montante sur les épaules de la classe ouvrière, il est plus évident que jamais que seule la lutte dure peut faire céder les exploiters. Contrairement à ce qu'affirment ces partisans du « moindre mal » dont nous avons parlé, il doit être clair que seule la force des ouvriers en lutte est fructueuse. Aujourd'hui plus qu'à aucun moment, le recul devant les menaces du capital ne peut être qu'un encouragement pour qu'il aille plus loin. A ces menaces, la classe ouvrière doit répondre par l'extension des luttes.

L'unité populaire

L'unité de la classe ouvrière est sans nul doute le préalable à la réalisation de l'unité des masses populaires.

Une classe ouvrière unie constituerait un formidable aimant qui rallierait la paysannerie pauvre et moyenne, les petits commerçants et artisans, les étudiants et intellectuels.

Mais cela ne signifie pas qu'il faille attendre que la classe ouvrière soit unie pour rallier ces couches. Déjà, ces couches sont en lutte contre l'Etat fascisant.

C'est une tâche de l'heure que de soutenir leurs revendications lorsque celles-ci ne sont pas opposées aux intérêts de la classe ouvrière. A titre d'exemple, la lutte des producteurs de lait doit être soutenue énergiquement par les ouvriers avancés.

Partout où cela est possible, l'unité populaire doit se réaliser sous la direction des ouvriers en lutte. A ce titre, les grèves de ces derniers mois ont été exemplaires. Au Joint français par exemple, on vit les paysans de la région ravitailler les grévistes, la jeunesse des écoles collecter des fonds de soutien. C'est cela l'unité populaire authentique.

Quand des représentants de ces couches sont frappés par la répression, ils doivent être défendus par les ouvriers conscients. Chaque manifestation de l'union populaire est un obstacle de plus qui se dresse devant la réaction.

Pour la défense des libertés démocratiques

Le pouvoir, engagé dans la fascisation de l'Etat, attaque de façon de plus en plus ouverte les libertés démocratiques fondamentales : atteintes répétées à la liberté d'expression, de la presse, d'association, de réunion, de manifestation, atteintes aux libertés syndicales, au droit de grève se succèdent. Le but de la bourgeoisie est clair : liquider progressivement les libertés démocratiques.

Déjà, lors du dix-neuvième Congrès du P.C.U.S., Staline déclarait : « *Le drapeau des libertés démocratiques bourgeoises est jeté par-dessus bord. Je pense que ce drapeau, c'est à vous, représentants des partis communistes et démocratiques, de le relever et de le porter en avant si vous voulez rassembler autour de vous la majorité du peuple. Nul autre que vous ne peut le relever.* »

Plus que jamais, les marxistes-léninistes et la classe ouvrière doivent être convaincus de l'importance de la défense des libertés démocratiques, de la nécessité de les défendre pied à pied, résolument, jour après jour. Pour que ce combat soit mené à bien, deux points de vue doivent être impitoyablement combattus. D'une part, le point de vue révisionniste qui entretient des illusions dangereuses sur les libertés démocratiques bourgeoises, qui prétend qu'elles permettraient à elles seules aux travailleurs d'instaurer leur pouvoir, qui désarme la classe ouvrière, la livre pieds et poings liés à la bourgeoisie. D'autre part, le point de vue gauchiste (au sens de Lénine) qui, sous prétexte que ces libertés ne prennent toute leur signification que pour les exploiters, prétend que la classe ouvrière n'a pas à les

défendre, que cela renforce ses illusions. Déjà, Lénine combattait ce point de vue lorsqu'il déclarait : « *Ce serait une erreur radicale de croire que la lutte pour la démocratie est susceptible de détourner le prolétariat de la révolution socialiste, ou de la masquer, de la voiler, etc. Au contraire, de même que le socialisme victorieux est impossible sans réaliser la démocratie complète, de même le prolétariat ne peut se préparer à vaincre la bourgeoisie sans mener une lutte détaillée, conséquente et révolutionnaire pour la démocratie.* »

Entre ces deux écueils, il n'y a qu'une voie : celle du marxisme-léninisme.

Des libertés surtout pour la bourgeoisie

La bourgeoisie voudrait faire croire que les libertés d'expression, de la presse, d'association, etc. signifient que les exploités et les exploités ont les mêmes droits, les mêmes libertés.

Mais Lénine, dans sa lutte contre les révisionnistes d'hier, les Kautsky et autres, nous l'a enseigné inlassablement et la vie nous le confirme quotidiennement, ces libertés ne sont pleinement réalisables que pour la bourgeoisie : la bourgeoisie monopoliste possède les moyens de production, l'Etat est à son service, elle détient les grands moyens d'information, les meilleures imprimeries, les meilleurs stocks de papier, elle contrôle les circuits de distribution de la presse, etc. La classe ouvrière se trouve très largement exclue de l'utilisation de ces libertés par une multitude d'impossibilités matérielles et autres.

Nos lecteurs savent bien les énormes difficultés que doit affronter notre journal, leur journal, pour vivre et se développer, les sacrifices de toute sorte que cela impose, le combat permanent qui doit être mené.

C'est surtout cela que recouvrent les libertés démocratiques bourgeoises. Liberté pour les capitalistes d'exploiter les travailleurs, de leur mentir, de s'organiser pour les exploiter plus encore.

Des libertés arrachées par la lutte

Par des luttes acharnées et nombreuses, des sacrifices sans nombre, des souffrances sans borne, les travailleurs ont réussi au long des années, dans des combats classe contre classe, à arracher des libertés pour eux-mêmes.

Pour que le droit de grève soit acquis, les ouvriers ont dû souffrir de la faim, affronter la mort, combattre l'armée, subir la prison. Et il en a été de même pour toutes les autres libertés. Car la bourgeoisie ne cède jamais que devant la force des exploités. Elle n'accepte jamais de bon gré que les travailleurs puissent défendre leurs intérêts. Sa loi, c'est toujours l'exploitation maximum.

Aussi limitées qu'elles soient, ces libertés conquises permettent aux travailleurs de mieux combattre pour la défense de leurs intérêts immédiats et à long terme, de s'organiser pour leurs revendications, à leurs organisations de classe de faire connaître plus largement leur ligne, de propager plus largement les idées marxistes-léninistes. Si l'utilisation de ces libertés ne constitue pas l'aspect principal du combat de la classe ouvrière, elle permet néanmoins à la lutte des exploités de prendre toute son ampleur.

La bourgeoisie en crise veut liquider ces libertés

La bourgeoisie ne tolère ces libertés qui lui ont été imposées que dans la mesure où elles ne remettent pas fondamentalement en cause sa domination, tant qu'elle a une marge de manœuvre qui lui permet d'exploiter les travailleurs sans trop de difficultés.

Mais au fur et à mesure que la crise du capitalisme s'approfondit, la bourgeoisie n'a plus qu'un recours : l'exploitation sans borne des travailleurs. Et pour cela, il lui faut liquider tout ce qui entrave cette exploitation, tout ce qui la gêne. La bourgeoisie ne peut pas accepter que les travailleurs puissent défendre leurs intérêts de classe.

Au fur et à mesure que la classe ouvrière prend conscience de la nécessité de la révolution prolétarienne, qu'elle rejette les agents de la bourgeoisie infiltrés dans ses rangs, que l'esprit révolutionnaire se développe dans les masses, la bourgeoisie cherche à éliminer tout ce qui peut favoriser la révolution prolétarienne.

Défendre ces libertés, c'est défendre les intérêts du prolétariat

Défendre les libertés démocratiques, c'est combattre pour la révolution prolétarienne. C'est vouloir que la classe ouvrière affronte la bourgeoisie dans les meilleures conditions. C'est refuser que les fruits des combats acharnés de la classe ouvrière lui soient repris. Nous savons trop que si la classe ouvrière laisse reprendre ses acquis, après, la lutte n'en est que plus difficile et les pertes plus grandes.

Défendre les libertés démocratiques, c'est aiguïser les difficultés et la crise de la bourgeoisie. Si elle liquide ces libertés, c'est parce qu'elles sont contraires à ses intérêts, les défendre, c'est plus que jamais défendre les intérêts du prolétariat, c'est renforcer sa position face aux exploités.

C'est aussi renforcer l'isolement de la bourgeoisie, c'est rallier dans la lutte de nombreux travailleurs qui, sans être encore conscients de la nécessité de la révolution prolétarienne, n'en sont pas moins fermement attachés aux fruits des combats de la classe ouvrière.

Comment les défendre ?

Les dirigeants révisionnistes ont souvent à la bouche « la défense des libertés démocratiques ». Mais que font-ils réellement ? Ils se contentent de déclarations de principe, de vœux pieux, de protestations verbales à l'Assemblée et au Sénat. Dans certains cas, ils appellent ouvertement à la limitation de ces libertés, ainsi, pour la loi dite anticasseurs, ils ne défendent pas les libertés démocratiques.

Défendre les libertés démocratiques, c'est appeler les masses à l'action résolue, sous toutes les formes, contre toute menace contre les libertés démocratiques. C'est agir avant qu'elles ne soient limitées. C'est unir tout ce qui peut être uni, unir tous ceux qui luttent véritablement pour la défense des libertés démocratiques. C'est avant tout unir la classe ouvrière à la base et l'action sur de justes positions, c'est combattre tous ceux qui divisent la classe ouvrière au cri d'unité. C'est par l'unité profonde de la classe ouvrière que passe la défense des libertés démocratiques.

Combattre toute manifestation du Fascisme

Partout où le fascisme se manifeste, la riposte de masse doit venir, en n'oubliant pas que le danger vient de l'Etat, que c'est lui qu'il faut frapper.

A chaque agression fasciste, à toute démonstration fasciste, il doit y avoir réponse de masse. Rester les bras croisés ne peut qu'encourager la réaction à faire plus. Qu'on médite cet aveu d'Hitler : « *Un seul danger pouvait briser notre développement : si l'adversaire en avait compris le principe et si, dès le premier jour, avec la plus extrême brutalité, il avait brisé le noyau de notre nouveau mouvement.* »

Pour la révolution prolétarienne

Le danger fasciste n'est jamais écarté tant que subsiste le système capitaliste. Le seul moyen de le conjurer de façon définitive, c'est la révolution prolétarienne. Et cela est d'autant plus vrai dans les conditions de la France d'aujourd'hui où les éléments fascistes sont dans l'Etat, où la menace vient de l'Etat.

Le seul moyen de combattre efficacement la fascisation, c'est d'œuvrer à la préparation de la révolution prolétarienne, de la destruction de l'Etat bourgeois. Entre fascisme et révolution prolétarienne, il n'y a pas de moyen terme.

Rejoignez l'avant-garde marxiste-léniniste !

Que les travailleurs qui voient le danger, qui ont conscience des moyens à employer pour l'écartier, rejoignent les marxistes-léninistes. Face à l'Etat fascisant, le prolétariat a d'ores et déjà son état-major de combat, il s'agit de le renforcer, de le rendre capable d'entraîner les masses dans la lutte.

Georges Dimitrov, à la question : « *Peut-on, et par quel moyen, prévenir la victoire du fascisme ?* », répondait « oui » et il ajoutait : « *... Cela dépend de l'existence d'un fort parti révolutionnaire, dirigeant de façon juste la lutte des travailleurs contre le fascisme.* »

La réaction qui a déjà à son compte une multitude de crimes commis contre les travailleurs de notre pays, se prépare à en commettre de nouveaux.

Sous une force apparente se dissimule sa faiblesse profonde. Condamnée à disparaître sous la montée du socialisme, elle cherche et cherchera à s'accrocher avec l'énergie du désespoir.

La classe ouvrière doit rassembler ses forces et se préparer à l'assaut. Ainsi que l'affirmait Lénine : « *La vie l'emportera.* »

Avril 1973.

POSTFACE

(août 1973)

Depuis la première édition de cette brochure, des faits importants sont intervenus qui ont amené de nombreuses personnes à prendre conscience de la réalité de la fascisation. Certains parlent de « nouvelle droite » et on pouvait lire dans « le Nouvel observateur » du 21 mai 1973 : « ... Une droite musclée et volontiers terroriste, qui existait jusqu'à présent à l'état latent, est en train de s'affirmer. »

Il ne faudrait cependant pas croire que l'on a assisté ces derniers mois à la naissance d'un phénomène, alors qu'il s'agit de l'approfondissement d'un processus, d'une phase nouvelle dans ce processus.

Avec le recul du temps, il apparaît que le gouvernement Messmer, constitué à la suite des élections législatives de mars, a marqué l'accession à la suprématie des éléments fascistes et un choix en faveur des « solutions » fascistes.

Ces déclarations de Pompidou à la sortie d'un conseil des ministres constituent un programme : « Le gouvernement va se trouver devant des difficultés sérieuses... L'opinion publique en a assez. Elle veut la tranquillité et le calme. Le pays nous jugera sur la fermeté et la justice... »

Nous allons voir en quoi a consisté l'évolution de la situation.

Pas de trêves dans les luttes...

Depuis mars 1973, on a assisté à une succession ininterrompue de luttes ouvrières et populaires.

Celle qui se déroule chez Lip est particulièrement caractéristique. L'élan de solidarité, inégalé depuis bien longtemps, témoigne du fait que la classe ouvrière se reconnaît dans ce combat. Lip est exemplaire à un double titre : d'abord en ce que cette lutte concrétise les tendances, les caractéristiques d'une période historique ; ensuite parce qu'elle indique dans quel sens il faut aller.

Lip exprime de façon claire certaines particularités présentes dans la plupart des luttes de ces derniers temps.

a) D'abord l'attitude vis-à-vis de la légalité bourgeoise : C'est là un point fondamental. La « légalité » n'est plus aujourd'hui considérée comme un impératif absolu, comme inviolable et « sacrée ». Les masses, dans la pratique de la lutte, remettent en cause de plus en plus souvent la « légalité ». Elles sont de plus en plus souvent amenées à rejeter la légalité bourgeoise dans le cours de la lutte, à la « violer », car elle apparaît comme un obstacle pour la défense de leurs intérêts, comme étant au

service de la bourgeoisie. Sans que cela soit encore conscient, la classe ouvrière est en train de faire l'expérience pratique que pour défendre ses intérêts vitaux, elle ne peut pas rester dans les limites fixées par la bourgeoisie, dans les limites des lois bourgeoises. Le mythe de la loi au « service de tous » est en train d'être détruit par la pratique des masses. Bien sûr, il s'agit là d'un processus relativement lent et complexe, qui ne fait que s'engager mais qui se développe.

On comprend quel danger constitue de ce point de vue la lutte des travailleurs de Lip pour la bourgeoisie : Ils ont démontré aux yeux de la classe ouvrière tout entière qu'il ne fallait pas hésiter à « violer » la loi bourgeoise dans la lutte, ils ont mis à jour le caractère de classe de cette légalité. Cet exemple est d'autant plus dangereux aux yeux de la bourgeoisie qu'il s'appuie sur une tendance des luttes de la période que nous vivons.

Il est clair que cette remise en cause de la légalité bourgeoise fait voler en éclats les cadres de la *collaboration de classes*, la rend impraticable. La pratique de la collaboration de classes suppose le respect des règles fixées par la bourgeoisie, l'engagement à se maintenir dans le cadre de la légalité bourgeoise.

b) Autre particularité : la pratique de la *démocratie prolétarienne*. Le recours aux assemblées générales, le contrôle des travailleurs sur leurs représentants sont autant de mesures qui remettent également en cause la collaboration de classes.

Devant l'impossibilité grandissante de recourir à la collaboration de classes, la bourgeoisie ne peut que recourir à la force. De ce point de vue, là aussi l'exemple de Lip est exemplaire. L'attitude du pouvoir dans ce cas précis a concrétisé pour une bonne part son attitude générale. Comptant d'abord sur le pourrissement, la lassitude, puis voyant qu'il ne viendrait pas à bout de la détermination des travailleurs, il leur a opposé la violence, les C.R.S., comme il l'a fait à Fos ou à Fougères.

Voyons maintenant la façon dont a évolué le processus de fascisation.

Le gouvernement était à peine constitué que le nouveau ministre de la « Culture », Druon, donnait le ton : « Les gens qui viennent à la porte de ce ministère avec une sébile dans une main et un cocktail molotov dans l'autre devront choisir. » Ce qui en clair voulait dire : Seuls auront droit aux subventions les artistes qui font l'apologie du capitalisme ; les autres devront soit se renier soit se taire. C'était là une menace ouverte contre la liberté d'expression et de création. Ces déclarations sont révélatrices de la volonté de certains de créer un art officiel

et de leur détermination à faire taire les voix qui accusent le capitalisme. A l'Assemblée nationale, Druon devait à nouveau développer ses conceptions. C'est à cette occasion qu'il a donné de la « liberté » une définition qui mérite qu'on s'y arrête car elle est lourde de menaces : « *Pour nous, Français, la liberté doit être ce qui nous unit, non ce qui nous divise* », ce qui exclut la liberté de critique au seul profit de l'apologie du pouvoir. La liberté d'expression s'arrête là où commence la remise en cause du capitalisme.

Peu de temps après, Galley, ministre des Armées, allait préciser cette conception de la « liberté d'expression ». Devant le congrès de l'Union nationale des officiers de réserve, il devait qualifier de « criminelle » la critique de l'armée. Et parallèlement, en compagnie du Haut Etat-Major, il se livre à une justification du rôle de l'armée en tant qu'instrument de guerre civile. A Lille, il devait déclarer : « *L'armée demeure le dernier recours de notre société libérale.* » Plus récemment, devant les gendarmes, il s'exclamait : « *Votre corps, en liaison avec l'armée et les forces de police, est l'un des plus sûrs garants de la solidité de l'édifice national.* » Ce qui est nouveau, c'est le fait d'affirmer ouvertement, sans honte, que l'armée a pour rôle d'assurer le maintien de l'ordre capitaliste. Galley n'en reste pas aux menaces verbales : il agit.

La nomination de Bigeard au poste de gouverneur adjoint de la place de Paris est là pour le confirmer si besoin en était. Bigeard est un spécialiste de « l'état de siège ». Ayant été de toutes les guerres coloniales, c'est en Algérie qu'il s'est fait une solide réputation de tortionnaire. Lors de la lutte des lycéens contre la loi Debré, un député s'était exclamé : « *C'est Bigeard qu'il faudrait leur envoyer.* » C'est chose faite.

Depuis, on assiste à une véritable campagne d'appel à « l'ordre moral ».

Citons Jacques Marette, ancien ministre des P. et T., dénonçant : « *L'entreprise de démoralisation et de perversion de l'esprit public menée depuis des années, avec l'appui d'une large fraction de la presse, par une coterie d'intellectuels de gauche, monopolisant au profit de leurs fantasmes masochistes tous les moyens d'information modernes.* »

Citons encore le recteur Capelle qui, devant l'« Union nationale des combattants », appelle à la défense de l'Occident, ou bien le ministre André Bord s'en prenant à ce qu'il appelle « *la pollution des esprits* ». Plus récemment, Marcellin devait déclarer : « *... Tout le monde doit s'attacher à faire cette revivification morale, à essayer de faire un encadrement spirituel pour les jeunes... il est évident qu'il y a eu un certain relâchement des mœurs.* »

C'est à cet « *encadrement spirituel* » que songe le triste Royer lorsqu'il envisage de ramener l'âge limite de la scolarité à quatorze ans, de mettre les jeunes en apprentissage à partir de cet âge. Il est d'ailleurs révélateur que la presse fasciste du genre « Rivaroi » ait aussitôt applaudi à ce projet.

A propos du 21 juin

La tenue du meeting fasciste et raciste d'« Ordre nouveau », la contre-manifestation antifasciste qui a eu lieu, l'attitude du pouvoir, ainsi que les suites, ont constitué des faits extrêmement importants sur lesquels nous devons nous arrêter.

Et d'abord revenons sur les liens qui unissent les nazis d'« Ordre nouveau » et l'aile fascisante au pouvoir. Certains faits permettent de les préciser.

En janvier 1973, s'est tenue à l'hôtel Matignon une réunion regroupant deux dirigeants d'« Ordre nouveau », un dirigeant des C.D.R. et Jacques Godfrain, membre du bureau exécutif de l'U.D.R. et chargé de mission à l'Elysée. Ceci confirme une fois de plus que c'est à partir de l'Etat que sont tenues les ficelles. Il ne s'agit pas de « complaisance » mais bel et bien de contrôle. Le meeting raciste du 21 juin était voulu par les éléments fascistes au pouvoir et il était prévisible que la police en assurerait la protection ; ce qui n'a pas manqué.

Et la pseudo-dissolution d'« Ordre nouveau » ne peut faire illusion à ce sujet. Outre qu'aucun responsable fasciste n'a été arrêté, alors que la présence de stocks d'armes a été révélée, il est clair que cette fausse dissolution ne visait qu'à justifier, sous le fallacieux prétexte de « symétrie », la dissolution de la Ligue communiste.

Certains ont pu dire qu'il ne fallait pas de contre-manifestation car c'était donner au groupuscule nazi « Ordre nouveau » plus d'importance qu'il n'en avait.

Cet « argument » est dangereux. Certes, « *Ordre nouveau* » est un groupuscule, mais faudrait-il attendre qu'il n'en soit plus un pour se décider à agir ? Faut-il attendre que le danger soit menaçant pour se décider à y faire face ?

Laisser le racisme et le fascisme s'installer sur la place publique, comme si de rien n'était, ne peut que les encourager à plus d'audace.

D'autre part, ce meeting s'inscrivait dans une campagne raciste, d'incitation à la haine raciale sur laquelle nous reviendrons. Il n'était pas possible de laisser faire.

Avec un peu de recul, il est d'autant plus clair que les antifascistes ont eu raison de contre-manifester. Loin d'être « coupée des masses », la contre-manifestation a été largement

approuvée parmi les travailleurs. Elle a fait la démonstration que le pouvoir protège les fascistes ; qu'il y a aujourd'hui un danger à combattre.

Quelle a été dans ces conditions l'attitude des dirigeants du P.«C.»F. ? Se contentant de déclarations et de vœux pieux, voici ce qu'on pouvait lire sous la signature de Georges Bouvard dans « L'Humanité » : « Il ne suffit donc plus au pouvoir de mettre en place un arsenal répressif renforcé contre la classe ouvrière et les démocrates. Le voilà qui enrôle à ses côtés, comme auxiliaires, les groupes fascistes eux-mêmes... En se livrant à des provocations délibérées, en semant le désordre et la violence qui rejettent du côté du pouvoir une partie de l'opinion, mise en condition par la télévision, la radio et la presse officielle, avides d'exploiter de tels agissements, les gauchistes servent non la liberté mais le pouvoir.

Eux aussi se conduisent, à leur manière, comme des auxiliaires de ce gouvernement. »

Ainsi fascistes et antifascistes sont mis sur le même plan en tant qu' « *auxiliaires du pouvoir* ».

Rien de nouveau dans cette attitude.

Fascisation de la police

A la suite du 21 juin, l'existence au sein de la police d'une fraction fasciste a été largement mise en évidence.

Déjà, à Courbevoie, lors du congrès de la « *Fédération des personnels de la préfecture de police de Paris* », des appels fascistes ont été lancés du haut de la tribune : « *Les étrangers n'ont pas à faire la loi chez nous* », « *La rue est à nous, il faut y descendre* » sont quelques uns des propos entendus.

Après le 21, on a assisté à une tentative, appuyée par Marcellin, de développer ce courant fasciste. Des tracts fascistes, des appels à la grève ont été lancés. Il y a eu alors l'essai de monter des opérations « punitives » dans le style du tristement célèbre « escadron de la mort ».

Il faut aussi noter l'attitude des C.R.S. et gendarmes-mobiles à Besançon lors de l'occupation de Lip. C'est à un véritable terrorisme qu'ils se sont livrés. Les violences exercées contre la population ont duré plusieurs jours. « Passages à tabac », aveux sous les coups, menaces de mort, tirs de grenades dans les appartements, faux témoignages : tels sont les méfaits de la police. Plus de trente condamnations ont été prononcées dans ces conditions grâce à des mesures « d'exception », les seuls témoins étaient des C.R.S., refus de vérifier les alibis des accusés, menaces et pressions du tribunal.

Atteinte à la liberté d'association

La dissolution de la Ligue communiste a été une des suites du 21 juin ainsi que l'arrestation et l'inculpation de ses dirigeants au titre de la loi « anti-casseurs ». Il s'agit là d'une nouvelle atteinte d'importance à la liberté d'association. D'après des informations non démenties, un débat assez vif aurait eu lieu en conseil des ministres sur l'opportunité d'une telle mesure ; une petite minorité des ministres s'y opposant. Ceci confirme la nature de ce gouvernement et la prédominance des éléments fascistes en son sein.

La campagne raciste

Le développement d'une campagne raciste constitue un fait d'une extrême importance dans le développement de la fascisation. Il est significatif que cette campagne se soit développée tout particulièrement après l'importante lutte des travailleurs immigrés contre la circulaire Fontanet.

La circulaire Fontanet et la campagne raciste constituent deux aspects d'une même politique visant à diviser la classe ouvrière, à faire vivre les travailleurs immigrés sous la loi du terrorisme.

Par le racisme, la réaction vise trois objectifs : Diviser la classe ouvrière ; détourner la colère des travailleurs français ; faire vivre les travailleurs immigrés dans la crainte.

Le racisme, en tant qu'élément indissociable de la fascisation, doit être combattu avec d'autant plus de vigueur qu'il peut fournir une certaine base de masse au fascisme. L'idéologie raciste, en particulier sous sa forme anti-arabe, a dans notre pays une influence qui ne doit absolument pas être négligée. L'idéologie raciste est le produit direct du colonialisme qui a considéré les peuples autrefois colonisés comme des « sous-hommes ».

On doit aussi souligner la responsabilité historique du révisionisme qui en ne faisant rien pour développer la solidarité de classe des travailleurs français et immigrés a laissé l'idéologie raciste pénétrer assez largement dans les rangs mêmes de la classe ouvrière.

Le racisme tend ces derniers temps à prendre l'allure de « pogroms ».

Rappelons ce qui s'est passé à Grasse. Le 12 juin, des travailleurs immigrés se rendent en cortège pacifique à la mairie

pour demander des papiers. Le maire fait intervenir les sapeurs-pompiers contre les travailleurs immigrés. Des commerçants agressent les travailleurs immigrés. Les gardes-mobiles quadrillent la ville, matraquent les immigrés, certains sont torturés. Derrière tout cela, les nazis d'« Ordre nouveau ».

A Marseille, prenant prétexte de l'assassinat d'un traminot par un malade mental de nationalité algérienne, les racistes et fascistes de tout poil, d'Ordre nouveau à l'U.D.R. en passant par l'U.J.P., le « Centre démocrate », les gangsters du S.A.C. et des C.D.R., se sont livrés à une campagne d'hystérie raciste envers les travailleurs immigrés, tentant d'entraîner une partie de la population dans le terrorisme anti-arabe. Le quotidien fasciste « le Méridional » lance de véritables appels au meurtre. Plusieurs travailleurs immigrés sont assassinés par balles. Voilà le racisme sous sa forme la plus ignoble ; le racisme d'Hitler n'était pas autrement, à ses débuts.

A Toulouse, des parachutistes se livrent à des « ratonnades ». A Ollioules, des voyous fascistes agressent les travailleurs immigrés. A Ivry, des cafés arabes sont attaqués ; à Vitry, un commando fasciste assassine un travailleur portugais. C'est dans ce contexte que s'inscrivait le meeting raciste d'« Ordre nouveau ».

Aujourd'hui, la lutte antiraciste devient un axe essentiel de la lutte antifasciste. Cette lutte doit se mener *quotidiennement* ; toute manifestation du racisme doit être dénoncée pour combattre l'influence de l'idéologie raciste. A titre d'exemple, parmi bien d'autres, citons une initiative de nos camarades de l'usine Alstom à Saint-Ouen : Un chef insulte un travailleur algérien, le provoque. Sans tarder, nos camarades sortent un tract où ils dénoncent l'individu et son idéologie raciste. C'est là un bon exemple de cette lutte antiraciste *quotidienne*, qui utilise chaque fait pour faire reculer le racisme.

La riposte

✦ Pour mettre en échec la fascisation, il faut que les antifascistes s'unissent. Mais il faut une unité véritable. Dans les entreprises, les bureaux, les chantiers, les campagnes, les lycées, les facultés, les quartiers, les antifascistes, les démocrates doivent se regrouper, quelles que soient les organisations auxquelles ils appartiennent, ou qu'ils soient inorganisés.

Bien sûr, il y a des divergences, mais ce qui doit unir, cimenter, c'est la volonté de mettre en échec, de combattre chaque mauvais coup du pouvoir.

Nous entrons dans une période qui va voir *inévitablement* de grandes luttes de la classe ouvrière et du peuple. Pour

maintenir l'exploitation, pour assurer son pouvoir, la réaction utilisera toutes les armes. C'est maintenant qu'il faut s'unir pour se battre. Qu'on y réfléchisse : des énergies, des volontés sont aujourd'hui dépensées en ordre dispersé, d'autres ne trouvent pas à s'employer, faute d'avoir un point de ralliement où se accrocher. Que ces énergies se rassemblent dans la lutte contre la fascisation, voilà ce que nous voulons.

Août 73.

L'HUMANITÉ



rouge

*Prolétaires de tous les Pays, Nations et Peuples opprimés,
UNISSEZ-VOUS !*

2F Adresse : L'HUMANITE ROUGE
B.P. 365
75.064 ; PARIS CEDEX 02

JOURNAL COMMUNISTE
POUR L'APPLICATION EN FRANCE DU MARXISME-LÉNINISME
ET DE LA PENSÉE-MAOTSETOUNG

EN VENTE TOUS LES JEUDIS
DANS LES KIOSQUES

ABONNEZ-VOUS !

Je soutiens « l'H.R. » dans son combat idéologique en m'abonnant

Nom	Abonnement	ordinaire	pli fermé	de soutien
Prénom	3 mois	20 F	35 F	50 F
Adresse	6 mois	46 F	80 F	100 F
.....	1 an	92 F	160 F	200 F
Etranger :	3 mois	45 F	75 F	
	6 mois	85 F	140 F	
	1 an	170 F	280 F	

Règlement au C.C.P. « l'Humanité Rouge » 30 226-72 La Source ou par timbres.